

Activant sous le couvert de sociétés fictives

**Un réseau criminel démantelé,
47 personnes arrêtées et des milliards saisis**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7178 - DIMANCHE 11 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Transport aérien domestique
**Vers la finalisation
des procédures de création
d'une compagnie spécialisée**

P04

**Le paiement bancaire obligatoire
dans toute transaction dans l'immobilier**

**Coup de frein
à la spéculation**



Lire en page 03

P07

ORAN

Plan ORSEC 2025

Simulation réussie d'un effondrement et d'un incendie

Hadj 2025

**Programmation de 22 vols
à partir de l'aéroport international d'Oran**

**Saisie record de drogues et de psychotropes à Oran
Cinq individus placés en détention provisoire**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Merad reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a reçu à Alger l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayeze Abu Aita, avec lequel il a évoqué l'état des relations fraternelles de longue date unissant les deux pays, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue "les relations fraternelles de longue date unissant les deux pays ainsi que le rythme soutenu de la coopération bilatérale,

notamment en matière de formation", précise la même source. La rencontre a permis également d'évoquer "la situation humanitaire grave que traverse la bande de Ghaza", ajoute le communiqué. Ainsi, "l'ambassadeur palestinien a salué le soutien constant apporté par le Gouvernement et le peuple algériens à la cause palestinienne", ainsi que "les positions immuables du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de la diplomatie algérienne en faveur de la défense du peuple palestinien", conclut la même source.

Il a perdu sa femme et trois de ses enfants dans le glissement de terrain aux Planteurs

La Radieuse offre une Omra et un soutien financier à Khaloua Saïd



L'association la Radieuse a accueilli M. Khaloua Saïd, le père de la famille sinistrée à la suite du glissement de terrain dans le quartier des Planteurs. La rencontre a été très émouvante entre le président de la Radieuse, Chafi Kada, en présence de l'ex gloire du football, Lakhdar Belloumi, l'ancien arbitre mondialiste, Mohamed Hansal, l'international du MCO Tayeb Foussi et quelques voisins de l'intéressé. Après la lecture de la Fatiha par l'imam Cheikh Sofiane, le président de la Radieuse a présenté les condoléances des adhérents de l'association et des ex internationaux, tout en mettant en avant le soutien du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Chafi Kada a salué la solidarité des habitants du quartier des Planteurs et l'activité des hommes de la protection civile qui ont fait un immense travail pour sauver plusieurs victimes du drame sans oublier la présence des policiers de la wilaya d'Oran qui ont aidé les secouristes et évité les dérives. Le président de la Radieuse a remis une OMRA à M. Khaloua Saïd et les deux enfants qui lui restent et un soutien financier. Khaloua Saïd a remercié tout d'abord les autorités du pays, à leur tête le président Tebboune et la Radieuse pour cette initiative qui vient à point après quelques jours du drame.

Institution par le président de la République de la Journée nationale de la Mémoire

Une fidélité sans égale aux sacrifices des chouchada et des moudjahidine



Le président du Conseil de la nation, le moudjahid Salah Goudjil, a affirmé, jeudi à Alger, que l'institution par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de la Journée nationale de la Mémoire témoignait d'"une fidélité sans égale aux sacrifices des chouchada et des moudjahidine qui ont fait la gloire de l'Algérie". Lors d'une conférence organisée par la Radio nationale, à l'occasion de la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, M. Goudjil a souligné que le président de la République a réhabilité, à juste titre, l'histoire nationale,

en témoigne l'institution de la Journée nationale de la Mémoire qui reflète "une fidélité sans égale aux chouchada et moudjahidine qui ont fait la gloire de l'Algérie, outre son attachement à remémorer leurs sacrifices". Le président du Conseil de la nation a affirmé que les défis actuels "nous dictent d'accorder une attention particulière à notre histoire, en encourageant les jeunes générations à l'étudier, à en approfondir la connaissance et à renforcer leur conscience historique, d'autant plus que ces générations montantes représentent la richesse et l'avenir de l'Algérie".

Investissement

L'AAPI reçoit une délégation omanaise

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache a reçu, jeudi, l'ingénieur Said Bin Salim Al Hajri, fondateur et PDG de la société omanaise United Business et le Dr Ibrahim Al Ismaili, PDG de United Integrated Laboratories, a indiqué un communiqué de l'Agence. La rencontre a permis d'examiner les voies et moyens de concrétiser un projet d'investissement "prometteur" en Algérie, précise

la même source. A cette occasion, M. Al Hajri a exprimé "son intérêt pour le marché algérien et sa volonté de contribuer à la dynamique économique nationale". La rencontre a été également une occasion pour passer en revue "l'étude en cours de préparation de ce projet dans le cadre de la coordination avec les services de l'Agence". Cette visite intervient après celle effectuée par M. Al Hajri au siège de l'Agence en février 2025, conclut le communiqué.

Le MSP appuie les efforts visant à criminaliser le colonialisme

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a souligné, vendredi après-midi à Sétif, que sa formation politique "soutient tous les efforts appelant à la criminalisation de la colonisation française en Algérie". Intervenant lors d'un meeting populaire intitulé "Rencontre de la mémoire", organisé au centre des loisirs scientifiques "El Bez" de Sétif en commémoration du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, qui ont fait plus de 45.000 martyrs, M. Hassani Cherif a insisté sur la détermination du MSP à soutenir ces efforts. Pour M Hassani Cherif, "la rhétorique dont s'enorgueillissent certaines

parties françaises pour tenter de faire oublier ces crimes ne peut être contrée que par la criminalisation du colonialisme", qui constitue, a-t-il ajouté, "une revendication permanente du MSP". Il a rappelé que les massacres perpétrés le 8 mai 1945 sont "un crime de guerre et un génocide à part entière" tout comme "l'utilisation d'armes chimiques, les explosions nucléaires et les déportations de populations". Evoquant l'attachement du peuple algérien à la cause palestinienne, le président du MSP a affirmé qu'il "découle des crimes abominables, de la répression féroce et de la brutalité dont ont souffert les Algériens pendant la période coloniale".

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Le paiement bancaire obligatoire dans toute transaction dans l'immobilier

Coup de frein à la spéculation

Par B.Habib

La fin du cash a provoqué une onde de choc dans le marché de l'immobilier. Fin en effet des paiements en espèces et leur corollaire les transactions immobilières frauduleuses et douteuses non visibles sur l'économie. Depuis le 1er janvier 2025, l'Algérie a mis un trait définitif sur le paiement en cash. Une décision pour le moins historique qui semble avoir révolutionné le fonctionnement du marché immobilier. Pour donner de l'aisance et de la transparence aux transactions de l'immobilier, l'Etat a imposé le paiement bancaire obligatoire d'une manière exclusive afin de mieux lutter contre les pratiques spéculatives. Ainsi, la décision d'imposer le paiement bancaire exclusif dans les transactions immobilières commence à porter ses fruits et à chambouler complètement le monde des affaires et le marché immobilier depuis la mise en application de textes y afférents et où la majorité des ventes se font à travers les virements bancaires mettant ainsi un véritable coup d'accélérateur à l'économie nationale et du coup atténuant la spéculation nourrie par le cash. Tout compte fait, avec plus de 80% des transactions immobilières faites auparavant en cash, l'interdiction du paiement en espèces aura ainsi permis d'atténuer l'impact de l'informel et de capter des

investisseurs sûrs et porteurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Par exemple l'on ne parlera plus de financement d'un bien immobilier cash. Une décision qui, faut-il le noter, a fait l'unanimité aussi bien chez les investisseurs et hommes d'affaires potentiels et les spécialistes. La Fédération nationale des agences immobilières salue cette mesure qu'elle considère comme une avancée majeure dans la lutte contre le marché noir. Elle plaide pour l'extension du dispositif de lutte contre la spéculation, actuellement centré sur les produits de première nécessité et les véhicules, au secteur de l'immobilier. Selon son président, la multiplication des projets de logements (notamment le lancement d'AADL 3 et l'accélération des programmes sociaux et ruraux) va mécaniquement rééquilibrer l'offre et la demande, contribuant ainsi à une baisse attendue des prix dans les prochains mois. Mais ce serait aussi une manière de lutter avec efficacité contre les flambées injustifiées des prix. La Fédération propose plusieurs solutions concrètes. Elle recommande notamment l'octroi de crédits bancaires à taux réduits et aux conditions plus souples, afin de décourager le recours au marché parallèle. Le responsable insiste également sur l'importance de créer de nouveaux produits bancaires adaptés à tous les profils: des crédits à court terme pour

couvrir les loyers ou les travaux, et des prêts à moyen ou long terme pour l'achat ou la construction de logements. Il appelle également à intégrer les financements islamiques dans l'offre bancaire immobilière, afin de toucher une frange de la population encore réticente aux prêts classiques. Ces mesures permettraient de dynamiser l'investissement dans le logement tout en régulant efficacement le marché. Autre levier essentiel évoqué: la régulation des prix via des référentiels officiels. Le ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts, a publié un guide national des valeurs commerciales des biens immobiliers, accessible en ligne. Ce document fixe des fourchettes de prix par commune et selon l'usage du bien (résidentiel, locatif ou commercial), permettant ainsi d'éviter les surévaluations arbitraires. Le responsable alerte toutefois sur un autre fléau: les «samsars» ou courtiers non agréés, responsables de hausses artificielles des prix, surtout dans les grandes villes. Il appelle à renforcer les contrôles et à interdire les pratiques illégales en criminalisant la spéculation et la médiation non encadrée. Pour lui, seule une combinaison de volonté politique, de lois fermes et d'une coordination entre les acteurs du secteur permettra de maîtriser durablement les prix de l'immobilier en Algérie.

Journée nationale de la Mémoire

Plusieurs moudjahidine et personnalités nationales distingués

Des moudjahidine et des personnalités nationales ont été distingués jeudi par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, et ce, en consécration de la culture de la reconnaissance envers les symboles de la lutte, du combat et du savoir. La cérémonie s'est tenue au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, célébrée cette année sous le thème: "Journée de la mémoire... un jour mémorable pour une ère espérée", en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, de représentants

de la famille révolutionnaire, de la société civile, de plusieurs amis de la Révolution algérienne et d'une délégation parlementaire française. Rebiga a précisé que cette distinction intervient "en application du projet novateur du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver la Mémoire nationale, et traduit l'intérêt particulier que l'Etat accorde à la question de la mémoire", ajoutant que cette initiative "témoigne également de la fierté de la nation pour son glorieux passé et pour les sacrifices de son peuple vaillant". Parmi les personnalités honorées à cette occasion, figurent Omar Sakhri, Rabah Zirari dit "commandant Azeddine", le moudjahid Dahou Ould Kablia, le moudjahid et penseur, Mohamed Sa-

lah Seddik, les historiens Nacerddine Saïdouni, Ali Tablit et Mohamed Cheniti. Un hommage a également été rendu, à titre posthume, à des cheikhs et historiens disparus, tels que Abderrahmane Djilali, Abou El Kacem Saâdallah, Djamel Guennane, Abdelhamid Hadjiat, Moussa Lakbal, ainsi qu'au Hongrois Nagy Laszlo, membre de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, ont été distingués par la délégation parlementaire française, en "consécration des valeurs de dialogue entre les civilisations que l'Algérie n'a eu de cesse de préconiser".

Préservation de la dignité du citoyen

Une priorité absolue dans le programme du président de la République



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé jeudi à Alger que le président de la République, a posé les fondements de la sauvegarde de la dignité du citoyen et en a fait une priorité absolue dans son programme. Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, M. Merad a souligné que le président de la République "accorde une importance cruciale à l'amélioration de la vie quotidienne du citoyen".

"Il a ainsi posé les fondements de la sauvegarde de la dignité du citoyen dans tout le territoire national et en a fait une priorité absolue dans son programme", a-t-il souligné. En réponse à une question concernant l'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya d'Alger, le ministre a affirmé que les opérations de relogement "ont permis depuis 2022 l'élimination de 62 bidonvilles, où logeaient 4 147 familles", outre "le relogement de 1 132 familles habitant dans des immeubles menacés d'effondrement", et "le relogement de familles vivant dans des condi-

tions précaires dans les différents quartiers populaires". Dans le même contexte, il a précisé que le Président de la République s'est engagé, depuis son élection, à "prendre en charge soigneusement le dossier du logement", ce qui se reflète à travers les programmes d'habitat importants toutes formules confondues, réalisés au niveau national, ajoutant que "tous les logements précaires et les bidonvilles ont été recensés et auxquels une solution définitive sera trouvée grâce aux grands projets réalisés dans le secteur du logement".

Education

La qualité de l'enseignement pour passer les examens en toute confiance



Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui a affirmé, jeudi à Alger, que les efforts des services de son département visent à garantir la qualité de l'enseignement au sein des établissements scolaires pour permettre aux élèves de passer les examens en toute confiance. Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Sadaoui a précisé que le ministre de l'Education nationale "s'engage à assurer les conditions d'un enseignement de qualité au niveau des établissements scolaires nationaux pour permettre aux élèves de passer les examens, notamment les examens finaux, en toute confiance". Pour accompagner les élèves, le ministre a rappelé que les établissements scolaires ont ouvert leurs portes aux élèves pendant les vacances, outre les cours dispensés par l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), via une plateforme spéciale ainsi que les cours diffusés sur certaines chaînes, à l'instar de la chaîne El Maarifa. Concernant le recours de certains élèves aux cours particuliers, M. Sadaoui considère que "la demande de cours supplémentaires en dehors des établissements scolaires ne pose pas de problème tant que cela reste conforme au programme éducatif", précisant que les prérogatives de son secteur, "ne couvrent pas les écoles de langues mais seulement les établissements de l'éducation nationale, publics et privés". Pour ce qui est de la surcharge, M. Sadaoui a rappelé avoir toujours insisté lors de ses visites d'inspection aux établissements scolaires à travers les différentes wilayas du pays, sur une série de mesures inscrites dans ce cadre, à l'instar des classes d'extension pour réduire la pression sur les établissements surchargés, rappelant que son département recense "12 millions d'élèves à travers 30.000 établissements, et plus d'un million de fonctionnaires". S'agissant du dernier statut des fonctionnaires du secteur, le ministre a souligné qu'il comportait de nombreux acquis visant à améliorer les conditions de la famille éducative, mettant en avant que "la qualité de l'enseignement repose sur plusieurs fondements, dont l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des fonctionnaires, la fourniture d'équipements aux structures éducatives, l'intensification de la formation et l'amélioration des programmes".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza affamée, le monde en silence

La bande de Gaza est aujourd'hui le théâtre d'une crise humanitaire d'une intensité rare, frappée par une famine de grande ampleur provoquée par un blocus total imposé par Israël depuis le 2 mars. Près de 345.000 personnes sont exposées à une faim «catastrophique», selon les estimations des agences onusiennes et des ONG, tandis que les décès dus à la malnutrition et au manque de soins, notamment parmi les nourrissons, se multiplient. Le décès tragique de Jenan al-Skafi, un bébé de quatre mois, mort de malnutrition à l'hôpital Al-Rantisi, incarne cette urgence humanitaire absolue. Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, dénonce un «crime humanitaire délibéré», accusant Israël d'utiliser la nourriture et l'eau comme des «armes de guerre». Il appelle la communauté internationale à briser le silence et à intervenir pour faire cesser ce qu'il qualifie d'attaque systématique contre les civils. Face à l'effondrement des approvisionnements, les prix des denrées alimentaires ont explosé de plus de 500%, rendant l'accès à la nourriture quasiment impossible pour les groupes les plus vulnérables: enfants, femmes enceintes, personnes âgées et malades. Israël, de son côté, continue de justifier le blocus en accusant le Hamas de détourner l'aide humanitaire et nie l'existence d'une crise humanitaire majeure. Pourtant, les points de passage restent hermétiquement fermés, et l'entrée de l'aide, interdite. Dans ce contexte de désespoir, les États-Unis ont annoncé, par la voix de leur ambassadeur en Israël, Mike Huckabee, la mise en place imminente d'un nouveau système de distribution d'aide humanitaire. Soutenue par plusieurs gouvernements, ONG et organisations caritatives, cette initiative vise à garantir un accès rapide, sécurisé et contrôlé à la population gazaouie, tout en veillant à empêcher que le Hamas ne s'en empare. Israël assurera la sécurité des livraisons, mais ne contrôlera pas directement le système, censé rester indépendant. Cependant, cette nouvelle approche, destinée à remplacer le mécanisme onusien, suscite une vive inquiétude. L'ONU s'oppose fermement à toute distribution placée sous la supervision d'Israël, dénonçant une atteinte aux principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité et de neutralité. «Il est très difficile d'imaginer toute opération humanitaire sans l'UNRWA», a déclaré Juliette Touma, porte-parole de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens. Pendant ce temps, les négociations en vue d'un cessez-le-feu restent au point mort. Le Hamas a qualifié de «dénuées de sens» les discussions après l'annonce, le 5 mai, par Israël d'un plan de conquête de Gaza incluant le déplacement massif de la population. Malgré la reprise de pourparlers à Doha, sous médiation égyptienne et qatarie, aucune avancée concrète n'a été signalée, selon des sources proches du mouvement. Gaza s'enfonce dans le chaos, privée d'aide, de perspectives et d'espoir.

Transport aérien domestique

Vers la finalisation des procédures de création d'une compagnie spécialisée

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a affirmé que les procédures de création d'une filiale d'Air Algérie, spécialisée dans le transport aérien domestique, seront bientôt finalisées. Lors d'une plénière, jeudi, à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou ainsi que de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que son département ministériel "travaille sur ce dossier conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et que sa finalisation est pour bientôt". La création de cette société permettra une meilleure prise en charge des insuffisances enregistrées dans plusieurs wilayas, notamment celles du Sud, en matière de disponibilité et d'organisation efficace des vols, a indiqué le ministre, rappelant les efforts consentis par la compagnie "Air Algérie" pour renforcer sa capacité à répondre à la demande sur les ser-

vices de transport, tant au niveau national qu'à l'international. A ce propos, M. Sayoud a fait savoir que la compagnie a affrété huit (8) avions actuellement en exploitation et prévoit d'en affréter d'autres dans les prochains mois. Concernant l'acquisition de 16 nouveaux avions, le ministre a précisé que la réception des premiers appareils est prévue en juillet ou août, suivie de deux (2) autres entre septembre et décembre. A compter de l'année 2026, cette opération se poursuivra à raison d'un avion par mois. En réponse à une question relative aux ports, le ministre a indiqué que la nouvelle vision du secteur prévoit l'affectation de certains ports aux opérations d'importation et d'exportation, "ce qui est en cours depuis environ deux mois". Dans des déclarations en marge de la séance, le ministre a affirmé que la compagnie Air Algérie étudie l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne reliant Alger au Sultanat d'Oman, ajoutant que des délégations des deux parties s'emploient pour concrétiser ce projet. Concernant l'acheminement

des moutons importés vers les différentes wilayas, M. Sayoud a déclaré que cette opération se déroule "avec fluidité au niveau des neuf ports désignés pour leur réception" indiquant qu'"aucune observation n'a été formulée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ni des autres parties prenantes". Dans le même sillage, le ministre a évoqué la signature d'une convention entre la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et le ministère de l'Agriculture en vue du transport desdits ovins importés vers les wilayas du Grand Sud. Il a, à cet égard, précisé que la première opération par train a été effectuée entre Oran et Béchar, avec le transport de 2500 têtes ovines, soulignant que l'opération sera prochainement étendue aux wilayas de l'est du pays. Par ailleurs, le ministre a révélé que le secteur examine actuellement la possibilité de confier à la filiale cargo d'Air Algérie le transport des moutons importés de l'Aid El Adha vers les wilayas éloignées, à l'instar de Tamanrasset.

Travaux publics et des Infrastructures de base

Rekhroukh présente l'état d'avancement des grands projets devant l'APN

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a présenté, jeudi, devant la Commission Habitat, équipement, hydraulique et aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'état d'avancement des grands projets du secteur, visant à améliorer le déplacement et la mobilité des personnes et des marchandises. Ces projets portent sur la réalisation et l'extension du réseau routier, toutes catégories confondues (autoroutes, routes nationales, chemins de wilaya et communaux), dont le taux d'avancement a atteint, au 30 avril dernier, près de 146.000 km, dont 83% sont bitumés, a précisé le ministre. Les projets d'autoroutes en cours de réalisation comprennent 10 pénétrantes d'une distance totale de 702 km, dont 357 km ont été réceptionnés, tandis que les travaux se poursuivent sur les

345 km restants, a ajouté le ministre, soulignant qu'il est prévu de réceptionner 163,8 km en 2025 et 41 km en 2026. Concernant l'entretien des autoroutes, dont 77% ont été réalisées il y a plus de 10 ans, le ministre a affirmé le lancement des études techniques pour évaluer certains tronçons de l'autoroute Est-Ouest, en sus d'autres opérations de maintenance concernant la chaussée et la signalisation horizontale et verticale. S'agissant des grands projets stratégiques, le ministre a évoqué la ligne minière Ouest (Béchar - Tindouf - Gara Djebilet), d'une distance de 950 km, dont les travaux de remblayage et de terrassement affichent un rendement de plus de 4 millions de mètres cubes par mois, un chiffre record, selon lui. Un tronçon reliant Béchar à Abadla (100 km) a été réceptionné en avril dernier, tandis qu'un autre tronçon entre Tindouf et la mine de Gara Djebilet (135

km) devrait être réceptionné en juin prochain. Le reste de la ligne (715 km) devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2025. Concernant la ligne minière Est (Annaba-Bled El Hadba), sur une distance de 422 km, le ministre a précisé qu'après la réception de deux tronçons de 23 km en 2024, la réception de la ligne Tanoukla-Tébessa (43 km) et de la ligne Annaba-Bouchegouf est prévue pour la fin 2025, tandis que la ligne Drea-Oued Kebrit (30 km) est programmée pour la fin du troisième trimestre de 2025 et celle de la ligne Bouchegouf-Drea (121 km) est prévue pour la fin du troisième trimestre de 2027. Evoquant par ailleurs l'extension du port de Djen Djen (Jijel), le ministre a précisé qu'une étude serait lancée en juin prochain pour la construction d'un quai de 2300 mètres, comprenant cinq stations de traitement de conteneurs. Il a, en outre, abordé l'extension du métro d'Alger en vue de relier El Harrach à l'aéroport international d'Alger sur une distance de 9,5 km à travers neuf (9) stations, indiquant que le lancement des travaux liés au système global et à l'aménagement des stations était prévu pour juin prochain. La mise en service de cette extension est prévue dans un délai de 24 mois, avec la possibilité de la mise en marche progressive de certains tronçons. Quant au transport par câble, M. Rekhroukh a cité le projet de la wilaya de Tizi Ouzou (Kef Nadja-Sidi Belloua-Redjaouna), d'une distance de 5,5 km, indiquant que le premier tronçon (2455 mètres) est entré en service, tandis que la réception du deuxième tronçon (1866 mètres) est prévue pour le deuxième semestre de 2025, et celle du troisième tronçon (1158 mètres) pour le début de l'année 2026.

Domaine agricole

Convention-cadre pour la création d'un centre de développement de l'entrepreneuriat

Une convention-cadre a été signée, mercredi à Alger, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), et la Direction de la production agricole relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en vue de la création de centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des instituts et écoles de formation relevant du secteur agricole. La convention a été signée par le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, et du directeur général de la production agricole au ministère, M. Messaoud Ben Dridi, en marge de la journée d'information organisée sous le thème "Des mi-

cro-entreprises intégrées pour une agriculture durable", tenue en présence de la secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Mme Nassima Arhab, du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, M. Hamid Ben Saad et des cadres des deux ministères. Le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Rabah Fasih, a également pris part à cette journée. La convention vise la mise en place de centres de développement de l'entrepreneuriat dans 21 instituts et éco-

les relevant du ministère de l'Agriculture, répartis sur l'ensemble du territoire national, l'objectif étant de promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, les étudiants, les stagiaires et les porteurs de projets, en les formant à l'acquisition de compétences nécessaires à la création et à la gestion de micro-entreprises, tout en les accompagnant dans ce parcours. Dans une déclaration à la presse, Mme Arhab a souligné que cette convention s'inscrit dans le cadre de la généralisation des centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des instituts spécialisés dans le domaine agricole, eu égard à l'importance stratégique de ce secteur.

Enseignement supérieur

Mesures pratiques pour la modernisation de l'université algérienne

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur s'était engagé dans un processus de modernisation de l'université algérienne à travers la mise en œuvre de mesures pratiques concernant la formation et la promotion des œuvres universitaires. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Baddari a souligné que le secteur de l'enseignement supérieur accordait une "importance capitale" à l'amélioration de la qualité des œuvres universitaires, en s'employant notamment à la numérisation de divers domaines. Il a, à cet égard, rappelé que son département s'était attelé, depuis 2022, à renforcer la sécurité au sein des cités universitaires, en dotant 421 résidences de 7 082 caméras de surveillance tout en renforçant le contrôle aux accès grâce à la mise en place d'un système numérique. Concer-

nant l'hébergement, le ministre a indiqué qu'un programme avait été établi au titre de l'année 2023, en vue de la restauration des cités universitaires pour une enveloppe de 3 milliards de DA, couvrant 45 résidences réparties sur 31 wilayas. Ce programme a été suivi en 2024 par un autre plan de 4 milliards de dinars, répartis sur 34 résidences dans 24 wilayas, outre un projet portant création de 73 000 lits. S'agissant de la restauration, M. Baddari a indiqué que son ministère avait veillé à l'amélioration et à la promotion de ce volet à travers 514 restaurants universitaires fournissant environ 365 000 repas par jour selon les statistiques de janvier dernier, soulignant la mise en place d'un portefeuille électronique pour les tickets, dans le cadre de la numérisation globale de ce service. Abordant la question du transport universitaire, le ministre a évoqué son renforcement à travers le lancement de l'application "Hafilati", permettant aux étudiants de suivre les itinéraires des bus et de faciliter le contrôle, outre l'élargissement

de l'accès des étudiants aux abonnements de transport via le tramway et le métro à 7 wilayas, ainsi qu'aux services ferroviaires dans 6 wilayas. Quant à la préoccupation relative au recrutement des titulaires d'un magistère au poste d'enseignant chercheur, le ministre a précisé que le nouveau statut de l'enseignant-chercheur stipulait que "le recrutement au grade de maître-assistant est réservé aux détenteurs d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent", ajoutant que "l'autorisation accordée auparavant aux titulaires d'un magistère n'a été qu'une phase transitoire, tandis que les textes réglementaires permettent désormais aux titulaires de ce diplôme avec mention "Assez bien" au minimum de s'inscrire directement en vue de la préparation d'un doctorat.

Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou Saisie de 66 kg de corail et arrestation d'un individu

Soixante-six kg de corail et 22 kg de bijoux en argent ont été saisis et une personne a été arrêtée par les forces de police à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la lutte contre les crimes économiques et financiers, rapporte mercredi un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'affaire a été traitée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, en coordination avec les services de la quatrième sécurité urbaine de Tizi-Ouzou, qui ont arrêté un individu âgé de 37 ans impliqué dans la création d'un atelier clandestin de transformation illégale de corail, d'après le document. L'opération a permis la saisie d'une quantité considérable de corail brut, estimée à 66 kg. Il a été également procédé à la saisie, dans le cadre de cette affaire, de 22 kg de bijoux en argent et de 267 g de bijoux en or. L'enquête a été déclenchée suite à des informations faisant état d'un commerce illégal et d'une transformation clandestine de corail dans un atelier secret, a-t-on précisé de même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou pour les délits de «possession et transport de corail sans justificatif légal», «contrebande» «blanchiment d'argent», «fraude fiscale» et «exercice d'une activité commerciale sans licence», conclut le texte.

Sûreté de wilaya de Batna Saisie d'objets d'art et d'oeuvres du patrimoine protégées

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire Batna 1 ont saisi des objets d'art et des œuvres du patrimoine protégées par la loi, lesquels étaient mis en vente, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces pièces sont un crâne d'un animal, un ensemble de statues de tailles diverses, des armes, des ustensiles et autres objets, a précisé la même source. L'opération a été menée lors de patrouilles des éléments de la brigade dont l'attention a été attirée par une personne dans un local de chauffage central dans la cité Z'mala de la ville de Batna qui met en vente une collection d'œuvres et statues anciennes, a-t-on ajouté. Le suspect âgé de 51 ans a été aussitôt arrêté et les objets saisis, selon la même source qui a ajouté que l'examen de ces œuvres par les spécialistes du service du patrimoine culturel de la direction de la culture et des arts a révélé qu'elles étaient protégées par la loi relative à la protection du patrimoine culturel.

Emigration clandestine Une tentative déjouée et arrestation de 16 personnes à El Tarf

Les services de la sûreté de la wilaya d'El Tarf en coordination avec la brigade maritime des garde-côtes d'El Kala ont déjoué à la fin de la semaine passée une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté 16 personnes âgées entre 20 et 42 ans, ont indiqué mercredi les services de cette sûreté. Selon la même source, l'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine relevant du service de la police judiciaire en coordination avec la brigade maritime des garde-côtes d'El Kala à la suite d'informations relatives aux préparatifs secrets d'une émigration par mer à partir de la plage d'El Bettah dans la wilaya d'El Tarf. L'opération a donné lieu à l'arrestation de 16 personnes originaires des wilayas d'El Tarf, d'Annaba et de Chlef et à la saisie d'une embarcation en bois de fabrication artisanale et d'un moteur pour bateau de pêche de 60 chevaux de puissance, selon la même source. Au terme de l'enquête avec les mis en cause, des dossiers judiciaires ont été élaboré à leur rencontre en coordination avec le parquet territorialement compétent, a ajouté la même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de la sûreté nationale de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, a-t-on indiqué.

Démantèlement d'un réseau criminel pour escroquerie à Sétif Plus de 1.500 victimes arnaqués sur les réseaux sociaux

La brigade de lutte contre la cybercriminalité du service de wilaya de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel national spécialisé dans l'escroquerie via les réseaux sociaux, ayant arnaqué plus de 1.500 victimes, indique jeudi un communiqué des mêmes services. "Après avoir reçu de nombreuses plaintes, les enquêteurs du service de la police judiciaire ont entamé des investigations approfondies sous la supervision du parquet compétent près le tribunal de Sétif, d'où la découverte de plus de 100 pages électroniques créées dans l'objectif d'attirer des victimes et de les escroquer à travers la promotion fictive de marchandises (voitures touristiques, motos, téléphones portables, et autres), proposés à des prix alléchants et avec des facilités de paiement", précise le communiqué. L'analyse des données numériques et les investigations menées ont révélé "l'existence de transactions financières significatives effectuées via des comptes postaux et bancaires utilisés par les membres du réseau criminel, lesquels ont utilisé 960 puces téléphoniques enregistrées sous des identités usurpées pour relier ces lignes aux comptes des victimes". Les enquêteurs ont recensé "plus de 1.500 victimes réparties sur l'ensemble du territoire national, auxquels ce réseaux a dérobé des sommes d'argent variées, pour un montant total excédant 33 milliards de centimes.

Au large des côtes italiennes

Le pétrolier «In Ecker» effectue une opération de sauvetage

Le pétrolier "In Ecker", relevant du groupe Sonatrach, a effectué, avec succès et grande efficacité, une opération de sauvetage d'un bateau en détresse au large des frontières maritimes italiennes, a indiqué, vendredi, un communiqué du Groupe. Cette opération, qui s'est déroulée mardi dernier aux environs de 14h10 (heure locale), fait suite à la réception par la compagnie "Hyproc Shipping", filiale de Sonatrach, d'un signal de détresse émis au Centre international de coordination des opérations de sauvetage maritime de Rome, par un bateau en difficulté au large des frontières maritimes italiennes, précise la même source. Le pétrolier In Ecker, relevant de la flotte d'Hyproc, qui se trouvait à environ 18 milles nautiques du lieu du signal de détresse, et conformément aux protocoles internationaux relatifs aux opérations de recherche et de sauvetage, a immédiatement changé de

cap en se dirigeant vers la zone de recherche, en coordination directe avec le Centre international de coordination des opérations de sauvetage maritime. Cette opération, menée en collaboration avec deux navires et deux aéronefs relevant des forces aériennes et navales italiennes, a permis au pétrolier "In Ecker" de localiser le bateau après avoir suivi le signal de détresse, ajoute la même source. "En raison de sa proximité du site et de ses capacités de coordination, le pétrolier In Ecker a été désigné coordinateur principal de l'opération", indique le communiqué soulignant que l'équipage du navire a mené l'opération de secours et de sauvetage avec efficacité et professionnalisme, en étroite collaboration avec les autres unités participantes, ce qui a permis de sauver les vies en danger aux environs de 21h00. L'opération s'est conclue avec succès", ajoute la même source.

Activant sous le couvert de sociétés fictives

Un réseau criminel démantelé, 47 personnes arrêtées et des milliards saisis

Le Service central de lutte contre la criminalité organisée (SCLCO) a démantelé, dans une opération qualitative, un réseau criminel organisé activant sous le couvert de sociétés fictives à travers plusieurs wilayas du pays, arrêté 47 de ses membres et récupéré des sommes d'argent importantes, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, le SCLCO de Saoula (Alger) a procédé, dans une opération qualitative, au démantèlement d'un réseau criminel organisé qui activait sous le couvert de sociétés fictives et se livrait à une évasion fiscale systématique dans plusieurs wilayas du pays», a précisé la même source. Les investigations ont permis «aux enquêteurs du Service de dévoiler le plan criminel des membres du réseau, qui ont créé plusieurs entités commerciales fictives à travers le territoire national, sans exercer d'activité commerciale réelle, dans le but de s'inscrire dans des opérations financières frauduleuses, en exploitant de faux registres de commerce et des factures fictives pour obtenir des fonds, qu'ils utilisaient dans des projets d'investissement aux fins de blanchiment d'argent», a ajouté la même source.

Wilaya d'ORAN

ولاية وهران

Agence de Gestion et de Régulation

السوكالة الولائية للتسيير والتنظيم العقاريين الحضريين

Foncières Urbaines de la Wilaya d'ORAN

لـولاية وهران

NIF : 000 431 010 756191

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°10/2025

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine de la Wilaya d'Oran lance un Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation des logements promotionnels aidés « LPA 2 » avec VRD :

N°	Programmes	Certificat de qualification et de classification
01	Reste à réaliser des Travaux De Réalisation des 30 LOGEMENTS PROMOTIONNEL AIDEE –LPA 2- avec VRD -SITE 35 - POLE URBAIN 'AHMED ZABANA' -ORAN	Activité principale Bâtiment Catégorie Deux (02) ou plus.
02	Reste à réaliser des Travaux de réalisation en TCE de 30 logements promotionnels aidés (LPA 2) avec VRD Messerghine – Oran	

Les entreprises spécialisées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification conformément au tableau, peuvent retirer le Cahier des charges contre paiement de Cinq mille (5000.00 da) par cahier des charges auprès de l'AGERFOR « Département Contrat et Marché » sis à Zone des sièges USTO ORAN

Les offres accompagnées des documents exigés et en cours de validité seront présentées dans 03 plis séparés conformément au cahier des charges :
1/ Dossier de Candidature
2/ Offre Technique
3/ Offre Financière

Les trois plis seront mis dans une 4ème enveloppe extérieure anonyme portant la mention :
Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°10/2025
Le programme :.....
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

NB : le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux programmes (mais avec différents moyens humains et matériels)

La date et Heure limite de dépôt des offres est fixée au **Quinzième (15) jour** à partir de la première parution de l'Avis d'appel d'offres dans les quotidiens Nationaux ou le BOMOP **Avant 12h 00**.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres siégera en séance publique (l'ouverture des plis) **le Quinzième (15) jour à 14h00** au siège de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la Wilaya d'Oran sis à Zone des sièges USTO ORAN

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse : <http://www.agerfor-dz.com>

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007253 11.05.2025

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

الصناعة الجزائرية للهاتف

IDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE

EPE INATEL SPA

Filiale du Groupe ENTC

Au capital social de 672 400 000 DA

Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65

E Mail: directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGANCE DE CAPACITE MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE N° 03/DG/2025

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offre national et international ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre d'un contrat à commande N° 03/DG/2025 relatif à : L'Acquisition des composants électroniques pour des modem FTTH / FTTX et assistance pour l'intégration nationale. Paru aux journaux "el djemhouria" et "le carrefour d'Algérie " du 09/04/2025 sont informés que la date de dépôts des offres fixée initialement le 08/05/2025 est prorogée jusqu'au 23/05/2025 à 12H00.L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14H.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100408 11.05.2025

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS

EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

N.I.F. n° :099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.*

www.starr-dz.net -*. E -mail : starrtlemcen@gmail.com

AVIS DE PROROGATION DU DELAI DE L'AONO, n° 02/DG/2025

La société EPE/STARR/SPA informe les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres national ouvert N°02/DG/2025 « fourniture et mise en service du système d'irrigation de quatre (04) pivots avec équipements», lancé le 10/04/2025, que le délai de dépôt des offres a été prolongé jusqu'au **11 mai 2025** avant 12H00.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100407 11.05.2025

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS

EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEEN

N.I.F. n° :099913026221746

N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.* Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -*. E -mail : starrtlemcen@gmail.com

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° :01/DCSM /2025

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre pour :
« TRAVAUX DE FOSSE EN BETON »

PROJET: LIGNE FERROVIAIRE HASSI MEFSOUKH / MOSTAGANEM SUR 50 KM

Condition d'éligibilité :
- Le contractant s'engage à réaliser au moins 200 ml linéaire par jour.
- Deux (02) attestations de bonne exécution de même nature.
- Deux malaxeurs et une centrale à béton à proximité du projet ou contrat de location.
- La qualification 04 ou plus travaux publics.

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- La date de dépôt des offres est fixée à vingt et jours (21) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100406 11.05.2025

Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME) ENIE, ALFATRON, INATEL

TELEPHONE : 0771 96 52 62/043 27 10 70

EMAIL : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz

Appel à manifestation d'intérêt international N° 01/2025

-Le Groupement Momentané d'Entreprise (GME) ENIE, ALFATRON, INATEL lance un appel à manifestation d'intérêt international N°01/2025 en vue d'un partenariat technologique industriel pour la production de tablettes tactiles.

Les cahiers des charges peuvent être retirés ou demandé auprès de l'adresse électronique suivante : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz

Les offres devront être accompagnées des pièces réglementaires précisées dans le cahier des charges.

La préparation des candidatures consiste à déposer uniquement des offres techniques par des opérateurs économiques qualifiés dans le domaine.

Le soumissionnaire préparera un seul exemplaire original de l'offre.

Les offres déposées seront jointes aux pièces indiquées dans le cahier des charges dans une enveloppe anonyme portant la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt international »
N° 01/2025

« Partenariat technologique industriel pour la production de tablettes tactiles »

Les offres seront déposées, auprès du siège Holding Elec El Djazair, département des affaires juridique, 03 rue Said Benhaddadi, zone d'activités Cheraga Alger.

Dans un délai de quinze jours (15) jours à compter de la première parution de manifestation d'intérêt dans les quotidiens nationaux. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, les offres arrivées hors délai seront écartées et /ou renvoyées).

-Le service contractant à toute latitude de prolonger par avis de presse dument et régulièrement publié le délai de dépôt des manifestations d'intérêt.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera au siège Holding Elec El Djazair département des affaires juridique, 03 rue Said Benhaddadi, zone d'activités Cheraga Alger en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14h00.

Les demandes de retrait de cahier des charges seront envoyées à l'adresse suivante : gme-enie.alfatron.inatel@inatel.dz accompagnés d'une copie du registre du commerce.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100410 11.05.2025

Plan ORSEC 2025

Simulation réussie d'un effondrement et d'un incendie

Par Youcef Chaïbi

Un programme d'exercice de simulation du déclenchement du plan communal d'organisation des secours (ORSEC) en cas de catastrophe a été tracé par la direction de la protection civile d'Oran, à travers toutes les communes de la wilaya d'Oran. Sur demande de la protection civile d'Oran et en coordination avec la PCU (protection civile urbaine de la commune d'Oran), un exercice simulant une intervention suite à un effondrement d'usine a été exécuté, ce mercredi, au niveau de l'Emec (Mдина Jdida) par la protection civile d'Oran menée par le lieutenant-colonel M.Khouris, dans le cadre de l'évolution de la préparation du plan d'organisation des secours (plan-orsec 2025). Cet exercice a vu la présence de plusieurs directions à savoir la protection civile d'Oran, la seor, la di-

rection de l'hydraulique, la direction des travaux publics, la direction de la santé publique, commune d'Oran, la Sonelgaz, Algérie Télécom et la sûreté de wilaya d'Oran. Lors de cet exercice, il a été procédé à la mise en œuvre de différentes méthodes de sauvetage et de prévention avec la présentation des moyens pour y faire face.

Ces manœuvres qui se sont déroulées au sein de l'Emec, ont consisté en des opérations d'interventions des agents de la protection civile pour secourir et évacuer des blessés d'une explosion d'une usine et d'autres risques majeurs, ayant nécessité l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC). Des éléments de la protection civile et 13 autres intervenants ont pris part à ces exercices ayant mobilisé des camions anti-incendie, ambulances et autres engins relevant de directions qui font partie des modules interve-

nants. Dans son intervention lors de la supervision de ces manœuvres, le lieutenant-colonel de la protection civile d'Oran Mr Khouris a souligné l'impératif de la coordination des actions entre tous les intervenants pour assurer l'efficacité des interventions du regard des moyens mobilisés par l'Etat pour faire face à d'éventuels risques naturels ou industriels, comme les risques nucléaires ou les risques liés au transport de matières dangereuses. Les risques industriels sont des risques technologiques. Qualifié de majeur quand il est grave et peu probable et classé selon ses effets 1 Toxiques (fuite de produit polluant sous forme de nuage gazeux), 2 Thermiques (rayonnement d'un incendie ou d'une explosion) 3 de Suppression (liés à une explosion: projection de débris, (effondrement d'une structure par exemple) comme ça été le cas de l'exercice effectué lors de cette simulation.

Agence nationale des déchets à Oran

Des efforts pour formaliser la collecte des déchets recyclables

L'antenne de l'Agence des déchets (AND) à Oran tente, en collaboration avec la direction locale de l'environnement de formaliser le secteur de la collecte des déchets recyclables, à travers des actions de sensibilisation et d'accompagnement, a indiqué la cheffe de cette antenne, Sana Dahmane. S'exprimant en marge de la première édition du Salon de la qualité, de l'hygiène, la sécurité et l'environnement (QHSE) qui se clôture mercredi à Oran, Mme Dahmane a souligné que deux rencontres ont été tenues

avec des collecteurs de déchets recyclables au niveau de la maison de l'environnement, pour les sensibiliser sur les avantages qu'offre le décret exécutif 25-62. "Ce décret promulgué au début de l'année 2025, offre plusieurs avantages, l'exonération d'impôts jusqu'à 5 ans notamment", a-t-elle expliqué, soulignant qu'à l'issue de ces rencontres une quarantaine de collecteurs ont entamé des démarches pour régulariser leur situation. Les collecteurs qui souhaitent se formaliser auront la

possibilité de créer un registre de commerce et bénéficier d'une assurance sociale et ainsi sortir de la précarité et l'informel, a-t-elle encore affirmé. S'agissant de la participation de L'AND au salon QHSE, Mme Dahmane a expliqué que ce salon professionnel offre des opportunités pour découvrir des solutions HSE, dont le secteur de la gestion des déchets a aujourd'hui besoin pour standardiser ses normes de sécurité et d'hygiène, avec ce qui se fait dans le monde.

Cosmétique et des produits de beauté

Ouverture du 2ème Salon avec la participation de 70 exposants



La deuxième édition du Salon du cosmétique et des produits de beauté «CosmeOran», s'est ouverte mercredi au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation de 70 exposants, a indiqué Meriem Ferrah, organisatrice de l'événement. Les exposants sont tous des producteurs algériens, présents à ce Salon pour promouvoir leurs produits, a-t-elle souligné à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture. De larges gammes de produits de beauté, dermatologiques et capillaires sont présentées dans ce Salon ouvert au grand public, a-t-elle noté. L'exposition qui se poursuit jusqu'au 10 mai prévoit un espace «CosmeOran show», pour faire des démonstrations de différents produits pour le grand public, ainsi qu'un espace «CosmeOran Academy» qui offre des formations sur l'utilisation de certains produits au profit des professionnels. Le Salon a enregistré l'année passée, 10.000 visiteurs et table cette année sur 20.000, grâce à l'augmentation du nombre d'exposants passé de 50 à 70, a-t-elle ajouté.

Porte «Caravansérail»

et Palais du Bey

Lancement des travaux de restauration

Des travaux de restauration des deux monuments historiques, la porte «Caravansérail» et le Palais du Bey à Oran, ont été lancés afin de préserver ce riche héritage architectural et culturel, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture et des Arts. Ces deux biens culturels, classés patrimoine culturel national, auront une nouvelle allure grâce notamment à la restauration de la porte «Caravansérail», dont les travaux ont été entamés en mars dernier et devront être achevés dans un délai de cinq mois, avec une enveloppe budgétaire de 30 millions DA, a fait savoir Djamel-Eddine Barka, chef du service patrimoine. L'installation de cette porte, également connue sous le nom de «Porte des caravanes du palais» et reconnue pour son architecture distinguée, se fait au niveau du Palais du Bey, suite à son transfert du parc «Abdelhamid Ibn Badis», a-t-il précisé. Le «Caravansérail» était initialement l'entrée d'un ancien hôtel de caravanes construit en 1848.

Saisie record de drogues

et de psychotropes à Oran

Cinq individus placés en détention provisoire



Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, les autorités algériennes ont frappé un grand coup. Selon un communiqué du parquet près le tribunal de Fellaoucène, agissant conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, une importante opération a été menée par les services de la police judiciaire du centre opérationnel régional de la sécurité de l'armée dans la deuxième région militaire (Oran), le 2 mai 2025. Lors de cette opération, une saisie massive a été réalisée : neuf kilogrammes de cannabis et pas moins de 847 200 comprimés de Prégabaline, un psychotrope fréquemment détourné à des fins illicites, ont été découverts à bord d'un véhicule appartenant à un suspect. L'enquête préliminaire, toujours en cours, a permis l'arrestation de cinq individus identifiés par les initiales (Z.M.), (A.S.), (A.O.), (Ch.S.) et (L.D.). Les forces de l'ordre ont également procédé à la saisie de quatre véhicules de différentes marques utilisés dans le cadre de ces activités criminelles. Présents devant le juge d'instruction le 7 mai 2025, les mis en cause sont poursuivis pour importation, détention, stockage, transport et mise en vente de drogues et de substances psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle, ainsi que pour blanchiment d'argent et contrebande à un degré de gravité menaçant l'économie nationale et la santé publique. Après audition, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire.

Hadj 2025

Programmation de 22 vols à partir de l'aéroport international d'Oran

Vingt-deux vols ont été programmés pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam depuis l'aéroport international d'Oran « Ahmed Ben Bella », pour la saison du Hadj 1446 h (2025), a-t-on appris mercredi du directeur de l'aéroport, Nadjib Benchenine. M. Benchenine a précisé, à l'APS, que « ce nombre de vols a été programmé pour assurer le transport de 6.225 pèlerins, issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays vers les Lieux saints ». Il a souligné que le premier vol décollera le 13 mai courant à 15 heures 55 à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie à destination de l'aéroport de Médine. Il a également fait savoir que 16 vols sont prévus par la compagnie Air Algérie, un vol par Tassili Airlines et cinq vols par la compagnie aérienne saoudienne, durant la période allant du 13 au 31 mai courant, avec une capacité variant entre 250 et 380 pèlerins par vol. L'aéroport international « Ahmed Ben Bella » d'Oran a pris une série de mesures pour garantir le bon déroulement du transport des pèlerins vers les Lieux saints, telles que la mise en place de couloirs verts dédiés aux personnes âgées et aux personnes à besoins spécifiques, ainsi que le renforcement du nombre de guichets d'enregistrement. Parmi les autres dispositions figurent aussi la mise à disposition de bus pour transporter les pèlerins de la salle d'attente à l'avion, un parking d'une capacité de 1.000 véhicules, ainsi qu'un espace dédié aux familles des pèlerins, a ajouté le même responsable.

Brèves de Relizane Par N. Aymen

Arrestation d'un suspect et saisie d'une quantité de drogue

Les policiers de la 8e sûreté urbaine de la wilaya de Relizane, ont pu mettre fin à un trafiquant de drogue et saisir une quantité de substances psychotropes et une arme blanche interdite (épée). Les faits de l'opération sont dus à la bonne exploitation d'informations reçues par les éléments de la brigade indiquant la présence d'un suspect faisait la promotion de drogues et de substances psychotropes dans la ville de Relizane. Après une opération de surveillance et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Relizane, il a été arrêté et lors d'une perquisition à son domicile, 37,3 grammes de drogue, 14 comprimés d'ecstasy et 8 capsules de prégabaline, une somme d'argent provenant de la vente du produit ont été saisis, en plus de la saisie d'une arme blanche prohibée de la sixième catégorie (épée). Après avoir complété toutes les procédures légales, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

32 opérations de raccordement au réseau électrique

Dans le cadre du programme de l'État visant à raccorder les zones isolées et éloignées à l'électricité et au gaz dans diverses régions de la wilaya de Relizane, depuis le début de cette année, la Direction de la distribution d'électricité et de gaz de Relizane a enregistré 32 opérations de raccordement électrique visant à alimenter 783 foyers via un réseau électrique basse et moyenne tension, en plus de l'achèvement de 8 transformateurs électriques. Pour ce qui est du raccordement à l'énergie gazière, 15 projets de raccordement ont été enregistrés, ce qui contribuera à connecter 850 familles au gaz à travers un réseau gazier d'une longueur de 22.612 km. Selon les responsables de Sonelgaz, ces programmes s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les plus hautes autorités du pays pour accroître la couverture en élargissant l'accès à l'énergie et en améliorant le niveau de vie de la population.

06 motos volées récupérées et deux personnes arrêtées



Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée sur l'ensemble du territoire du Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale de Relizane, les éléments de la Brigade Régionale de la Gendarmerie Nationale de Ben Daoud ont pu démanteler en un temps record un réseau de vol de motos composé de deux individus et ont récupéré 06 motos volées. L'opération a été menée suite à des informations reçues par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale à Ben Daoud, faisant état de la propagation des vols de motos dans la commune de Ben Daoud. Les éléments de la brigade ont alors commencé à installer des barrières et à former les autres patrouilles. C'est ainsi que deux suspects ont été arrêtés à bord de deux motos volées. Une autre moto qui était cachée a été récupérée et emmenée avec les objets saisis au siège de la brigade régionale pour poursuivre l'enquête. Grâce aux investigations, trois autres motos ont été récupérées.

Université de Relizane

Un accord de coopération signé avec l'Union des journalistes

Par N. Aymen

Un accord de coopération vient d'être signé entre l'université de Relizane et le Bureau de wilaya de l'Union des journalistes de Relizane. L'accord a été signé par le professeur Ahmed Bahri, directeur de l'université et du côté de l'Union des journalistes, par M. Nouredine Ouadah, président du Bureau de wilaya, en présence des responsables et cadres des deux institutions et des membres de l'UNJIA. Cet accord tend à renforcer davantage la coordination et la coopération dans tous les domaines d'intérêt commun entre les deux parties comme il envisage la contribution à la concrétisation des objectifs nationaux en matière de formation médiatique et l'échange d'expériences. Ledit accord comporte plusieurs clauses qui reflètent les voies et moyens de cette coopération dont la facilité d'accès aux organes de presse aux étudiants en communication qui préparent leurs recherches et stages et en revanche, l'université assurera l'encadrement des journées de formation et colloques au profit des adhérents de l'Union des journalistes laquelle s'est engagée à travers cet accord à as-



sur, elle aussi, la couverture des activités de l'université, au niveau du territoire de la wilaya. Cet accord dont la durée est de 03 années renouvelables sur demande de l'une des deux parties, a été confié au vice-rectorat chargé des relations extérieures. Le professeur Ahmed Bahri recteur de l'université, a tenu à préciser que cet accord représente une chance réelle de la consolidation des liens entre l'université et la presse que nous considérons comme un organe vital, disait-il. Pour sa part, Mr Nouredine Ouadah a capitalisé cette

initiative en la qualifiant de fructueuse, tout en espérant que tous les objectifs tracés dans cette convention soient atteints. Rappelons enfin que cette convention ouvre grande la porte devant les milieux académiques et le secteur de la communication afin de former des compétences médiatiques susceptibles de relever tous les défis. Il est utile de signaler que le Bureau de wilaya de l'Union des journalistes de Relizane a déjà signé des conventions similaires avec d'autres institutions dans l'intérêt de ses adhérents.

Commune de Mostaganem

Des nids de poule qui posent un réel problème

Par Charef Kassous

La ville de Mostaganem passe par des périodes de paradoxes que l'ensemble des citoyens n'arrivent pas à assimiler. La voirie de la municipalité soit dans la quasi-totalité de son périmètre urbain est impraticable car les nids de poule se sont profusément multipliés. En dehors de travaux de certains axes, la chaussée dans des quartiers excentrés est dans un état alarmant pouvant causer des dangers pour les usagers. Ceux utilisateurs des routes et les piétons sont agacés car la réfection des lieux ne se fait presque plus. Ce qui n'est pas compréhensible c'est cette léthargie qui s'est installée au niveau des responsables de l'APC qui gèrent les affaires de la commune sans plan d'action. Pourtant l'état des lieux est là. La réfection de la voirie est une des missions principales de la municipalité, mais elle est abandonnée. Aujourd'hui, le citoyen lambda ne s'explique pas les raisons pour lesquelles une chaussée endommagée, détériorée pour cause de travaux n'est pas reprise immédiatement par les services techniques. Il est constaté que les interventions sur la chaussée, sur les trottoirs et autres sont nombreuses. Une partie de ces dernières sont exécutées, les week-ends et sans autorisation aucune, échappant ainsi au contrôle de la brigade d'urbanisme. Approchés par notre correspondant, certains habitants de la ville se sont exprimés sur ce fâcheux état des choses. Un représentant de la ligue des quartiers regrette de voir se dégrader dangereusement la chaussée en pointant du doigt l'absence des

délégués de l'APC. Il s'est montré exaspéré par la multiplication des nids de poules causés par des travaux anarchiques et qui restent ainsi des mois et des mois sans réfection. Un chauffeur de taxi dira qu'en dehors des grands axes, les voies à travers tous les quartiers sont dans un état impossible. Un autre automobiliste, désabusé, qualifie cette situation de catastrophique... «Je suis un usager qui paye sa vignette et ses impôts, j'aimerais bien que les routes soient praticables». Une dame, directrice d'école dans un quartier d'en bas, assure qu'il y a des crevasses qui ont plusieurs années sans être reprises car elles sont loin des regards des responsables. Un commerçant dira à son tour, qu'en dehors de l'anarchie des dos d'âne, Mostaganem vit au rythme des voies entaillées et des trottoirs dégradés. Selon lui, les interventions sur la voirie sont soumises à autorisation certes et payantes mais la réfection ne se fait presque jamais. Un

jeune étudiant du département d'architecture de l'Université, pense qu'il est surtout question d'organisation dans les plans de travail qui semble ne pas exister. D'un autre côté, c'est l'absence de contrôle qui occasionne de telles déplorables situations. Ce mode de gestion, conclura-t-il, n'est pas le meilleur et l'APC doit revoir ses fiches évitant ainsi les dégradations périlleuses. Les délégués installés au niveau des quartiers qui sont d'ailleurs au nombre de quatorze, doivent tirer la sonnette d'alarme pour éviter les désagréments aux piétons et aux automobilistes. Mostaganem qui est une ville dont les ambitions touristiques ont prospéré ne doit pas vivre des failles sur son tissu urbain. La ville dont le parc automobile quadruple, en saison estivale, doit disposer d'une chaussée praticable. Il reste très certain que le développement d'une ville passe aussi par ses programmes d'entretien lesquels à Mostaganem sont invisibles.

Tiaret

Saisie d'équipements «sensibles» utilisés pour la prospection illégale d'or

Les services de police de la wilaya de Tiaret ont procédé à la saisie de plusieurs équipements «sensibles» de détection de métaux utilisés pour la prospection illicite d'or, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire a été traitée par la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn Kermès, suite à l'exploitation d'informations signalant que plusieurs individus étaient en possession d'équipements sensibles destinés à la prospection illégale d'or, précisant que quatre suspects ont été arrêtés. En coordination avec les autorités judiciaires compétentes, des perquisitions ont été effectuées dans les domiciles des mis en cause, où ont été saisis un détecteur de métaux de gros calibre muni de tous ses accessoires, un autre appareil de petit calibre, deux jumelles, ainsi que deux disques de détection sensibles, précise la même source.

Avec la participation de 65 exposants

Ouverture du 4ème Salon international «Annaba Siaha»

La 4ème édition du Salon international du tourisme "Annaba Siaha", ouverte jeudi sous le slogan "La numérisation, secret de notre jeunesse pour promouvoir le tourisme en Algérie", accueille 65 exposants de l'intérieur du pays, de Tunisie et d'Arabie Saoudite. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, organisée à l'hôtel Sheraton, en présence des autorités de la wilaya, de représentants du ministère du Tourisme et de l'artisanat, de professionnels et d'opérateurs économiques dans le domaine du tourisme, l'importance de ce salon dans la "promotion de la destination Algérie", notamment à travers l'utilisation des techniques numériques et innovantes, a été soulignée. Le directeur de wilaya du tourisme, Kaim Benamar Belabbès, a indiqué à l'APS, en marge du Salon, que cette édition "s'inscrit en droite ligne de la nouvelle dynamique visant à relancer le tourisme national et à créer des opportunités pour consolider les relations d'échanges entre les opérateurs locaux et leurs homologues étrangers en mettant en exergue, notamment, le rôle des start-up et des projets de jeunes dans le secteur". La première journée du salon a donné lieu à l'organisation d'ateliers scientifiques axés sur "la transformation numérique dans la promotion et l'innovation touristique", encadrés par des professeurs et experts algériens, tandis que les projets innovants exposés par des jeunes ont



attiré l'attention des nombreux visiteurs. "De telles initiatives constituent une opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et les échanges d'expériences dans le domaine du tourisme durable entre l'Algérie et la Tunisie", a déclaré Fouad El Oued, représentant du ministère tunisien du Tourisme, mettant en exergue les "riches potentialités naturelles et culturelles de l'Algérie". Le représentant de la délégation saoudienne, Nayef Al Qacibi, faisant part de son admiration devant l'importante participation des jeunes à ce salon, a exprimé le souhait de son pays d'impulser et d'élargir les partenariats touristiques avec l'Algérie, notamment à la lumière

du développement des services numérisés et l'éclosion de nouvelles destinations touristiques. Le Salon, qui se poursuivra jusqu'à samedi, sera marqué par l'organisation d'activités destinées à faire la promotion des atouts touristiques des wilayas de l'est algérien, et par des espaces mettant en valeur le patrimoine culturel et environnemental de l'Algérie, en plus de rencontres bilatérales entre opérateurs touristiques. Annaba, wilaya côtière constituant l'un des pôles touristiques les plus importants d'Algérie, mise sur cet événement annuel pour soutenir l'économie locale et renforcer l'attractivité touristique de la région.

80ème anniversaire des Massacres du 8-Mai 1945

La marche de la fidélité réunit des milliers de personnes à Sétif

La marche de la fidélité, organisée jeudi sur le même parcours emprunté par la procession pacifique sauvagement réprimée le mardi 8 mai 1945, a réuni une foule considérable estimée à plusieurs milliers de personnes. Exactement comme il y a 80 ans, c'est devant la mosquée Abou Dhar El Ghafari, au centre de Sétif, légèrement en retrait de l'avenue du 1er-Novembre 1954, que les premiers groupes de marcheurs ont commencé, dès les premières heures de la matinée, à se rassembler, faisant fleurir des centaines de drapeaux algériens. A 10 h 30, l'imposant cortège, avec à sa tête, juste derrière des groupes de louveteaux des scouts musulmans algériens en grande tenue, le wali de Sétif, Mustapha

Limani, aux côtés des autorités locales civiles, militaires et les élus locaux, s'est ébranlé dans une atmosphère chargée d'émotion. Parfaitement encadrée et disciplinée, la marche a parcouru plusieurs dizaines de mètres sur l'avenue du 1er-Novembre 1954 avant de s'engager, à hauteur de la wilaya, sur l'avenue du 8-Mai 1945 richement pavoisée aux couleurs nationales. La halte devant la stèle commémorative érigée 200 m plus bas à la mémoire de Saâl Bouzid, premier Martyr des Massacres et en hommage à tous les algériens tombés ce jour-là et les semaines qui suivirent, a constitué le moment fort de cette manifestation. Le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument et les quelques moments de recueillement observés sur place, dans un silence empreint de respect, ont été suivis de chants patriotiques, notamment "Hayou Echamal El Ifriq", "Min Djibalina" et "Ettayara Essafra", exécutés avec beaucoup de maîtrise par des centaines d'élèves des écoles. Cette impressionnante marche et son poignant épilogue, à l'endroit même où le jeune Saâl Bouzid, alors âgé de 22 ans, tomba en martyr, ainsi que la formidable adhésion de milliers de citoyennes et de citoyens, ont démontré s'il en était besoin, que 80 ans après, les habitants des Hautes plaines sétifiennes, profondément attachés à leur mémoire, n'ont pas oublié, et n'oublieront jamais, le crime contre l'humanité commis par la France, le 8 mai 1945.

Skikda

Journées d'étude sur l'astronomie à l'Université «20 août 1955»

Deux journées d'étude sur l'astronomie ont été ouvertes lundi à la Bibliothèque principale de l'Université «20 août 1955» de Skikda en présence de chercheurs et étudiants. L'objectif de cette manifestation placée sous le thème « Au-delà du ciel de Rusicade » est de permettre aux étudiants et chercheurs de découvrir en profondeur l'astronomie, a indiqué, Riad Bendib, directeur de l'incubateur de cette université, organisateur de cette rencontre de deux

jours en coordination avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat et le laboratoire d'automatique de la même université. Pr. Nacer Bouziani du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) a mis en exergue l'importance de l'astronomie qui compte plusieurs sous-disciplines et étudie les phénomènes astrophysiques en utilisant les mathématiques, la physique et la chimie. De son côté, Dr. Difallah Khalil, chercheur en astrophysique et

directeur du département de la physique du soleil du CRAAG, a présenté un aperçu sur le CRAAG qui compte plusieurs spécialités. Durant ces deux journées d'étude marquées par la participation d'experts du Centre des techniques spatiales de l'Agence spatiale algérienne, des séances d'observation diurnes et nocturnes de certaines planètes du système solaire de sorte à joindre le théorique au pratique sont également prévues, ont indiqué les organisateurs.

Guelma

Les massacres du 08 mai 1945 gravés dans la mémoire collective

Bien que huit décennies se soient écoulées depuis les massacres perpétrés à Guelma par la France coloniale, le 8 mai 1945, la mémoire collective conserve, gravées pour toujours, les images atroces des tueries, des exécutions sommaires et des supplices inhumains dont furent victimes des Algériens innocents. Sur tout le territoire de cette wilaya de l'Est du pays, il n'est pas un champ, une route, un sentier, un pont, un oued ou une grotte qui n'ait pas été le théâtre d'une mise à mort, d'un carnage ou d'une monstrueuse abomination comme ces dizaines de corps brûlés vifs à la chaux et jetés dans des fosses communes. Cette année, la commémoration du 80ème anniversaire de ces massacres coïncide avec la sortie d'un nouveau livre intitulé "Mahmoud Regui, témoin des massacres du 8 mai 1945 à Guelma", œuvre du chercheur en histoire, Abdelghani Bousnoubra. Ce dernier a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cet ouvrage constitue, en fait, une adaptation d'un manuscrit de Mahmoud rédigé en 1946 relatant sa quête des raisons qui ont conduit les Français à assassiner trois membres de sa famille, il y a 80 ans : Mohamed, froidement abattu, Abdelhafid et Fatima-Zohra dont les corps n'ont jamais été retrouvés pour avoir été probablement brûlés dans le sinistre four à chaux d'Héliopolis. Bousnoubra souligne que Mahmoud Regui, témoin oculaire des massacres, mentionne, dans un manuscrit qu'il a intitulé "Le marché noir de la mort", les noms de nombreuses victimes des massacres perpétrés par les milices européennes, appuyées par la police et la gendarmerie françaises, parmi lesquelles la Chahida Fatima-Zohra Regui qui prononça, juste avant son exécution, une phrase restée célèbre. Le 17 mai 1945 à 23 h 30, Fatima-Zohra et plusieurs autres algériens sont emmenés et emprisonnés au secret. Selon Mahmoud Regui, "lorsqu'elle fut sortie de sa cellule pour être exécutée, Fatima-Zohra refusa qu'on lui bandât les yeux". "Non, laissez-moi vous voir, vous ne me faites pas peur. Ni vous, ni la mort, je veux vous montrer que les Algériennes savent mourir, vive l'Algérie !", s'était-elle exclamée, le menton haut, affirme Mahmoud Regui, dans son écrit. Nombre de récits contenus dans ce manuscrit (dont celui du martyr de Fatima-Zohra) recourent des témoignages que l'APS avait recueillis auprès de plusieurs témoins oculaires, comme celui de Saci Benhamla, décédé en juillet 2013, et qui fut l'un des jeunes nationalistes ayant participé à la marche pacifique du 8 mai 1945 avant de devenir membre fondateur de la Fondation du 8-Mai 1945 et l'un des principaux militants de la défense des droits des victimes de ces massacres. Benhamla avait relaté la manière inhumaine dont Fatima-Zohra Regui avait été exécutée : "son corps et celui de nombreux autres compagnons d'infortune ont été découpés en morceaux puis brûlés dans un four à chaux de la ferme de Marcel Lavie, à Héliopolis". Saci Benhamla avait également raconté, dans un entretien à l'APS, de nombreuses autres histoires édifiantes quant à l'extrême brutalité des forces d'occupation, dont celle du dénommé Moumeni qui fut crucifié et cloué sur un des murs de la brigade de gendarmerie de Guelma jusqu'à ce qu'il rende l'âme dans d'atroces souffrances. Il y eut aussi l'exécution cruelle, à l'entrée de la localité de Belkheir, au lieu-dit le "petit pont", d'un enfant de 12 ans, Kateb Brahim, de sa mère Nafissa, enceinte de 6 mois et de son père Mohamed dont les corps furent brûlés dans un four à chaux. La mémoire collective de la région conserve également de nombreuses images des massacres de masse décidés par le sous-préfet, André Achiary, juste après la marche pacifique de l'après-midi du 8 mai 1945. Des massacres dont la première victime fut un jeune homme de 19 ans, Abdallah Boumaza, dit Hamed, avant que toute la ville de Guelma et les communes voisines ne se transforment en véritable "boucherie" qui dura plus de deux mois.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي اريهو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي اريهو
الهاتف: 046.78.77.11
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
المادتين 750، 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
تنفيذا للحكم الممهور بالصيغة التنفيذية الصادر عن القسم العقاري لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان بتاريخ 2022/05/18 تحت رقم الفهرس 22/00894 بين السيد حبوشي محمد ابن بو عبد الله والسادة حبوشي بو عبد الله ولد بو عبد الله حبوشي خيرة بنت بو عبد الله ، حبوشي علي ولد بو عبد الله ، حبوشي محمد كريم ولد عبد القادر فرحات ، حبوشي امينة بنت عبد القادر فرحات ، حبوشي زكية بنت عبد القادر فرحات، حبوشي عائشة بنت عبد القادر فرحات، حبوشي حورية بنت عبد القادر فرحات، حبوشي فاطمة الزهرة بنت بو عبد الله ، حبوشي حاج احمد ولد بو يد الله ، تواتي فاطمة زوجة حبوشي محمد ولد بو عبد الله الساكنين ببلدية ولاية غليزان المصحح بالحكم الصادر في 2024/12/11 عن القسم العقاري لمحكمة وادي اريهو مجلس قضاء غليزان. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي اريهو بتاريخ 2025/03/09. بناء على الأمر الصادر بتاريخ 2025/04/20 عن السيد رئيس محكمة وادي اريهو المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. نعلن أنه سيشرع يوم 2025/06/18 على الساعة 11:00 الحادي عشر صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي اريهو في بيع العقار الآتي بيانه بالمزاد العلني بمسكن يقع ببلدية جديوية يتكون من طابق ارضي يحتوي على ساحة طابق أول يحتوي على ثلاث غرف صالة مطبخ حمام مرحاض ساحة الكل بمساحة 315 متر مربع بنسبة 1000/407 من الأجزاء المشتركة قسم 50 مجموعة الملكية 02 قسم رقم 04 وأنه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بمبلغ قدره 24.671.808.00 دج أربعة وعشرون مليون وستمائة وواحد وسبعون ألف وثمان مائة وثمانية دينار جزائري. شروط البيع: يلتزم الراعي عليه المزايدة بالأعياء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن حالا ويدفع المبلغ الباقي في أجل اقضاء 08 أيام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بامانة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
11.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران
المنشآت البلدية العثمانية
مكتب النظافة والصحة العمومية
إعلان عن فتح تحقيق علني
يعن عن فتح تحقيق علني الخاص بتجديد رخصة استغلال مقهى، الكائن بـ وهران، حي العثمانية المجمع السكني البلدي 150 مسكن، لفائدة السيد فتحي نورين، وهذا لمدة خمسة عشر (15) يوما ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في الجريدة. كما أنه تسجل كل الأراء و الرغبات والملاحظات الكتابية والشفوية المدلى بها في سجل مرقم ومؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بمقر المنشآت البلدية العثمانية

المدير
11.05.2025

ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم الأشغال والوسائل العامة
مديرية التعمير والبناء و الأشغال
مصلحة التعمير و البناء
مكتب المنشآت المصنفة
رقم 004 م/ت 2025
إعلان عن تحقيق عمومي حول الملائمة أو عدم الملائمة للمؤسسة المصنفة "مقهى"
ينهي رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية تيارت في علم المواطنين أنه بقرار تحت رقم 004 المؤرخ في 07 ماي 2025 تقرر فتح تحقيق عمومي حول الملائمة أو عدم الملائمة لمدة 15 خمسة عشر يوما ابتداء من نشر هذا الإعلان في صحيفة يومية. لطلب السيد خلدي مراد لغرض إنشاء مؤسسة مصنفة مقهى "بيع المشروبات الغازية الغير الكحولية من الصنف الأول) الكافنة بتيارت : ساحة محمد بوضياف. لهذا الغرض عين السيدة :حنيمي فاطيمة بصفتها محافظة محقة لاستقبال الملاحظات و اعتراضات الجمهور خلال مدة الأشهر، حيث أودع سجل بمكتب المنشآت المصنفة لبلدية تيارت.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
11.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة ماسرة
بلدية: ماسرة
قرار رقم 2025/106 المتضمن فتح التحقيق العمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لإقامة نشاط منظم مقهى الكائن ضواحي المنظر الجميل العسرة H مجموعة ملكية رقم 164 قسم 07 بلدية ماسرة لفائدة السيد كعبيش الشارف .
المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لإقامة نشاط منظم مقهى الكائن ضواحي المنظر الجميل العسرة 138H مجموعة ملكية رقم 164 قسم 07 بلدية ماسرة لفائدة السيد كعبيش الشارف . المادة الثانية: تعين كمحافظي التحقيق كل من السيدة اوراغي فاطمة متصرف اقليمي مستشار، السيد بزروقي بوعلام متصرف اقليمي رئيسي. المادة الثالثة: يوضع تحت تصرف الجمهور سجل خاص بفتح تحقيق العمومي لمدة 15 يوما ابتداء من تاريخ أول نشر في الجرائد الوطنية. المادة الرابعة: يطلب من جميع المواطنين الذين يهمهم الامر الاطلاع على الملف كل يوم ابتداء من تاريخ فتح التحقيق بمقر البلدية من الساعة التاسعة صباحا الى الرابعة مساء ماعدا أيام العطل كما يمكنهم تسجيل ملاحظاتهم في سجل المرقم والموقع عليه وارسالها كتابيا الى السادة المحافظين المحققين المتواجدين بمقر البلدية. المادة الخامسة: ينشر وينسق هذا القرار ببلدية ماسرة وفقا للقواعد السارية المفعول كما ينشر اعلان في الصحف الوطنية. المادة السادسة: يكلف السادة رئيس المجلس الشعبي البلدي، المحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة العقود الإدارية للبلدية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
11.05.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

Location
Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.
Curieux s'abstenir

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Victorieuse de la Gambie (3-0) à Annaba

CHAN-2025: L'EN prend rendez-vous

Par Rachid BELARBI

Malgré une entrée en matière difficile et un premier half décevant, la sélection nationale n'a éprouvé aucune peine à venir à bout de son homologue gambienne, vendredi soir à Annaba, et se qualifier pour le prochaine Championnat d'Afrique des Nations qui se déroulera cet été en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie. En attendant de savoir aujourd'hui qui de l'Afrique du Sud ou du Malawi complètera sa poule C, l'EN A' de Madjid Bougherra se retrouvera avec l'un des pays hôtes, l'Ouganda, ainsi que le Niger et la Guinée pour le premier tour de la compétition continentale qui se jouera entre le 2 et le 30 août prochain. Après deux finales perdues, les Vets tenteront de décrocher le titre pour ce qui sera la troisième qualification de l'Algérie au CHAN, après une première participation en 2011 au Soudan, suivie douze ans plus tard par une deuxième apparition en 2023 à domicile. Pour revenir au match retour que les Verts attendaient avec impatience après le match nul (0-0) qui avait sanctionné le match aller à Bakau (0-0), il faut bien reconnaître que l'enjeu a certainement tué le jeu lors de la première période. Empruntés, abusant de passes latérales et paraissant rechigner à prendre les devants lors des phases offensives, les attaquants algériens n'ont d'ailleurs réussi qu'à de rares occasions à inquiéter le gardien gambien Lamin Saidy et sa défense. Après un premier raté de Meziane qui n'ouvre pas suffisamment son pied face au keeper (22'), c'est Akhrib qui s'offre la première véritable occasion de but en décochant un joli tir de 20 m que le gardien parvient à repousser en corner (29'). Après les changements opérés par le Magic à la mi-temps, l'EN entamera la seconde période avec dans de meilleures dispositions grâce, notamment à l'incorporation d'Adil Boulbina à la place d'un Bilal Boukerchaoui fort décevant. Les Verts ne tarderont d'ailleurs pas à ouvrir le score



dès la 46' à l'arrivée d'un joli mouvement offensif sur le côté droit, conclu par Abderrahmane Meziane d'un puissant tir croisé à ras de terre (47'). Les coéquipiers du très entreprenant Réda Helaïmia doubleront puis tripleront la mise par la suite sur deux jolis buts de la perle du Paradou, Boulbina, auteur d'un doublé (70' et 90') pour sa toute première présence à ce niveau.

Bougherra: «La tâche n'était pas facile»

Forcément heureux après la qualification au CHAN, le sélectionneur national Madjid Bougherra a, par ailleurs, reconnu la difficile entrée en matière de ses poulains. « Nous avons réussi le plus important, à savoir nous qualifier, surtout compte tenu des conditions de cette compétition et de la difficulté de trouver la bonne formule en peu de temps. Le match n'a pas été facile au début et nous savions que l'équipe adverse allait jouer la défensive » indiquera l'ancien défenseur des Glasgow Rangers. Et d'enchaîner : « En deuxième mi-temps, nous avons adopté un style différent et cela a porté ses fruits puisque nous avons inscrit trois buts. Nos joueurs sont à féliciter car la tâche n'était pas facile, mais ils ont tout donné malgré le fait que c'est la fin de saison et qu'ils ont beaucoup de matches dans les jam-

bes. Je suis très heureux que nous ayons pu réaliser les plans tactiques pour lesquels nous nous sommes entraînés la semaine dernière, ce qui me permet de souligner que l'équipe nationale gagne en maturité dans sa façon de se comporter au fil des matches et c'est ce qui m'intéresse, en particulier l'harmonie et la cohésion entre les joueurs ».

Pour sa part, le sélectionneur gambien Alhagie Sarr estimait que la fraîcheur physique avait fait défaut à ses éléments. « Nous avons joué un bon match malgré la défaite, surtout en première mi-temps où nous avons réussi à garder notre cage inviolée, mais nos joueurs étaient très fatigués en raison du long voyage et du manque de repos, ce qui nous a négativement impactés, surtout en deuxième mi-temps. L'Algérie possède une très bonne équipe locale qui a atteint la finale de la dernière édition du CHAN grâce à des joueurs habitués à jouer la ligue des champions africains et la coupe de la CAF, contrairement à nos joueurs qui ne jouent que dans le championnat local. Je peux donc affirmer qu'ils ont beaucoup profité de ce match qui leur a permis d'emmagasiner de l'expérience » reconnaissait-il, avant de poursuivre : « Quoi qu'il en soit, je suis satisfait de la performance de mon équipe car il y a de grandes différences entre les équipes algérienne et gambienne. Nous avons manqué d'efficacité devant le but, ce soir, et d'un peu de concentration, car la défaillance physique de notre équipe a été compensée par la volonté et la détermination. Au final, c'est le jeu organisé de l'adversaire qui a scellé l'issue de la rencontre ».

Coupe Arabe «FIFA-Qatar-2025»

Le tirage au sort fixé au 24 mai

Le tirage au sort de la 2e édition de la Coupe Arabe «FIFA-Qatar-2025» (1er au 18 décembre) aura lieu le 24 mai courant à Doha, a indiqué la FIFA. Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde U17 qui aura lieu aussi au Qatar avec la participation de 48 nations. Vainqueur de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (FIFA) pour défendre son trophée.

Après Barcelone - Inter Milan (4-3)

Joan Laporta dénonce des décisions arbitrales «défavorables»

Le Barça ne digère pas. Battu et éliminé par l'Inter Milan (4-3) mardi soir en demi-finale de la Ligue des champions, le club catalan a de nouveau pesté contre l'arbitrage, cette fois via son président Joan Laporta. Selon lui, Szymon Marciniak n'a pas été à la hauteur de l'événement. Le jour d'après et la gueule de bois. Battu par l'Inter Milan (4-3) mardi soir en demi-finale de la Ligue des champions, le FC Barcelone a dit adieu à son rêve de remporter la C1 le 31 mai prochain à Munich. Si cette double confrontation est entrée dans la légende de la compétition pour son scénario rocambolesque, les Blaugrana, eux, estiment avoir été lésés par l'arbitrage de Szymon Marciniak. Ils regrettent notamment que ce dernier n'ait pas sifflé une faute de Denzel Dumfries sur l'action du 3-3. "On va devoir se remettre dans l'état d'esprit de remporter le championnat. On s'est battus pour atteindre la finale de C1 à Munich, mais nous n'y sommes pas parvenus. Et ce, en grande partie à cause de décisions arbitrales qui nous étaient défavorables. Mais ça va nous rendre plus forts", a commenté le président Joan Laporta dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux du club. "Je ne sais pas ce qu'il se passe dans ce stade mais les trois fois que j'ai joué ici, ça n'a jamais tourné en ma faveur.

Yann Sommer (Inter Milan)

«Je me souviendrai de cet arrêt pour toute ma vie»



Celle-là, Yann Sommer ne l'oubliera pas de si tôt. Monumental face au FC Barcelone (4-3) mardi soir en demi-finale retour, le gardien de l'Inter Milan a réalisé une performance exceptionnelle pour permettre aux siens de décrocher une place en finale de la Ligue des champions. Dans la lignée de ce qu'il produit de son arrivée en Lombardie. Du genre discret, Yann Sommer n'aime pas vraiment finir dans la lumière. Le gardien suisse n'a jamais eu besoin de compliments ou bonnes notes pour se sentir fort. Passé notamment par le FC Bâle, le Borussia Mönchengladbach ou encore le Bayern Munich, celui qui fêtera ses 37 ans en décembre prochain a toutefois dû se résigner à passer sous les projecteurs mardi soir. On est désolé pour lui, mais on a également décidé d'allumer le nôtre. Car sa performance exceptionnelle face au Barça (4-3), mardi soir, en demi-finale retour de la Ligue des champions, mérite quand même une trace écrite. Bien qu'avec ou sans, on s'en souviendra encore dans vingt ans. Comme de ce scénario de légende, d'ailleurs. Le portier nerazzurro aura encaissé six buts sur les deux matches ? C'est vrai. Mai c'est le tarif minimum du Barça cette saison. Et sans ses arrêts (ou miracles, au choix) sur les frappes du phénomène Lamine Yamal, son équipe n'aurait probablement vu Munich qu'en photo. Commençons par la fin. Car on se demande encore aujourd'hui par quelle force divine Yann Sommer est parvenu à sortir l'enroulé à bout portant de l'international espagnol à la 119e minute. Son tir était parfait, promis à rentrer et nous offrir une séance de tirs au but qui aurait pu être le juste épilogue de cette folle soirée milanaise.

Super Coupe d'Algérie de handball 2024

Le M Bordj Bou Arreridj bat la JSE Skikda et remporte le trophée

Le Mouloudia de Bordj Bou Arreridj a remporté la Super Coupe d'Algérie de handball 2024, en s'imposant devant la formation de la JSE Skikda sur le score de 18 à 15 (mi-temps: 10-07), vendredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Détenteurs du doublé Coupe-Championnat de la saison 2023-2024, les handballeurs du MBBA décrochent à cette occasion la première Super Coupe d'Algérie de leur histoire, et succèdent à l'ES Ain Touta au palmarès de la compétition. En finale féminine, disputée plus tôt ce vendredi, le HBC El Biar a conservé le trophée en battant le CF Boumerdès (36-21). A la faveur de ce succès, les handballeuses d'El Biar conservent le trophée remporté la saison précédente devant le même adversaire et décrochent par la même occasion la troisième Super Coupe de leur histoire, après celles remportées en 2021 et

2023. Le HBC El Biar (Dames) et l'ES Ain Touta (messieurs) avaient remporté la dernière édition de la Super Coupe, disputée en mai 2024, en s'imposant respectivement devant le CF Boumerdès (32-23) et l'OM Annaba (29-24).

Résultats des finales de la Super Coupe d'Algérie 2024 :

Finale dames:

HBC El Biar - CFB.....36-21

Finale messieurs:

MBBA - JSES.....18-15

LE PALMARÈS APRÈS LE SACRE

2015: JSE Skikda

2016: GS Pétroliers

2017: CR Bordj Bou Arreridj

2018: GS Pétroliers

2019: CR Bordj Bou Arreridj

2020: non jouée (COVID-19)

2021: JS Saoura

2022: ES Ain Touta

2023: ES Ain Touta

2024: M Bordj Bou Arreridj

Le réalisateur de The Gentlemen va prendre en main Road House 2



Le très prolifique Guy Ritchie dirigera Jake Gyllenhaal dans la suite du film d'action Prime Video, remake du classique porté par Patrick Swayze à l'époque.

Guy Ritchie va sortir un film (Fountain of Youth sur Apple tv +) et une série (MoBland sur Paramount +) rien que ce

mois-ci. Et dans la foulée, il va prendre les commandes de Road House 2, la suite du film d'action porté par Jake Gyllenhaal, qui reprendra son rôle de Dalton pour prime Video.

Ce nouvel opus marque la troisième collaboration entre Ritchie et Gyllenhaal, et la deuxième pour le compte d'Amazon MGM Studios après le pas très réussi film de guerre, The Covenant. Le réalisateur et l'acteur nommé aux Oscars et aux Tony Awards ont également tourné ensemble le thriller d'action In the Grey, qui sortira avant la fin de l'année au cinéma. Le scénario de Road House 2 est signé Will Beall (Bad Boys: Ride or Die, Beverly Hills Cop: Axel F), mais l'intrigue reste pour l'instant confidentielle.

Reboot du film culte de 1989 avec Patrick Swayze, le premier Road House version 2024 suivait Dalton, un ex-combattant de MMA tentant de refaire sa vie. Malgré une sortie directe sur Prime Video en mars dernier, le film a été un vrai carton pour Amazon MGM : il a cumulé près de 80 millions de spectateurs dans le monde en huit semaines, devenant selon Jennifer Salke, alors présidente du studio, le meilleur lancement d'un film produit par Amazon en streaming.

Guy Ritchie succède à Doug Liman, réalisateur du premier opus, qui avait publiquement exprimé sa frustration face à la sortie exclusivement numérique du film. En 2023, Liman confiait à IndieWire qu'il n'avait pas été correctement rémunéré, l'œuvre ayant été pensée pour le cinéma avant que la stratégie ne change avec le rachat de MGM par Amazon. Le géant du streaming avait alors confirmé que le film était destiné à une sortie en ligne dès le départ.

The Smashing Machine

Dwayne Johnson en huile et en muscles

Il sera un lutteur de MMA bluffant dans ce biopic choc avec transformation radicale et drame intense. Du pur A24. C'est l'un des événements cinéma de l'année. Déjà pressenti pour les Oscars, avant même que quiconque n'ait vu le film... Dwayne Johnson signe ici sa transformation la plus radicale à l'écran dans la première bande-annonce de The Smashing Machine, un biopic musclé sur Mark Kerr, double champion poids lourd de l'UFC.

Le film retrace la vie de Kerr, légende du MMA ayant combattu de 1997 à 2009, sacré à quatre reprises champion du monde ADCC. En 2002, il faisait déjà l'objet d'un documentaire HBO du même nom, centré sur ses addictions et sa relation chaotique avec sa compagne et ses entraîneurs.

Derrière la caméra, on retrouve Benny Safdie, moitié du duo des frères Safdie (Uncut Gems, Good Time), qui signe ici sa toute première réalisation solo. Aux côtés de Johnson, le casting aligne Emily Blunt dans le rôle de Dawn Staples, l'épouse de Kerr, mais aussi Bas Rutten, Lyndsey Gavin et le boxeur Oleksandr Usyk.

C'est la deuxième fois que Johnson et Blunt partagent l'affiche après Jungle Cruise (Disney, 2021), en attendant leur futur projet commun devant la caméra de Martin Scorsese, dans un polar hawaïen très attendu.

L'acteur de blockbusters signe son premier film pour le studio indé qui buzze, A24. Sans aucun doute, The Smashing Machine a des airs de virage spectaculaire dans la carrière de The Rock, qui cherche à montrer ses talents d'acteur, après avoir montré son talent pour attirer du monde dans les salles.

The Smashing Machine sortira au cinéma le 29 octobre prochain en France. La bande-annonce à découvrir ci-dessous promet un grand drame sportif, avec combats violents et tensions romantiques qui vont crescendo avec les hauts et les bas de la carrière du champion tout en muscles.

Deux Flics à Miami de retour au cinéma dans un nouveau film adapté de la série culte

Joseph Kosinski, le réalisateur de Top Gun: Maverick, s'attaque au remake de Miami Vice pour Universal. Après avoir électrisé le box-office avec Top Gun: Maverick et en attendant la sortie de son film de bolides F1 piloté par Brad Pitt, le réalisateur Joseph Kosinski ne lève pas le pied. Prochain arrêt : les rues moites et néon de Miami Vice. Le réalisateur américain va dépoussiérer la série culte des années 80, Deux Flics à Miami, pour en offrir une nouvelle version ciné estampillée Universal Pictures. Le scénario est confié à Dan Gilroy, plume derrière Nightcrawler et Jason Bourne: L'Héritage. Peu d'infos filtrent pour l'instant sur l'intrigue, mais on comprend que le film reprendra l'univers de la série originale, avec ses flics infiltrés, ses costards pastel et ses trafics dans le Miami brûlant des années 80.

À l'origine, Deux Flics à Miami



mettait en scène Don Johnson et Philip Michael Thomas dans le rôle de Crockett et Tubbs, duo iconique de la lutte anti-drogue. Diffusée entre 1984 et 1989 sur NBC, la série a marqué son époque par son style, sa bande-son, et son esthétique clipsque devenue culte.

Le casting de ce nouveau Miami Vice n'est pas encore connu. Kosinski produira le projet via sa société Monolith, aux côtés de Dylan Clark (Oblivion, La Planète

te des Singes), sous la bannière Dylan Clark Productions. Pas de date annoncée.

On se souvient qu'une première tentative d'adaptation ciné a vu le jour en 2006, avec Miami Vice, portée par Jamie Foxx et Colin Farrell, et réalisée par Michael Mann (Heat). S'il a repris du crédit avec le temps, son adaptation s'était pris les pieds dans le tapis à sa sortie, récoltant seulement 165 millions de dollars pour un budget estimé à 135.

10 ans après Les Huit Salopards, le nouveau western de Samuel L. Jackson

Il a flingué à tout va pour Quentin Tarantino dans Django Unchained puis dans Les Huit Salopards. Dix ans plus tard, Samuel L. Jackson revient au western.

Cette fois, il va affronter Pierce Brosnan dans The Unholy Trinity, un western sombre et nerveux produit par Saban Films et Roadside Attractions. La bande-annonce vient d'être dévoilée (ci-dessous), et le film sortira au cinéma aux États-Unis le 13 juin 2025. Pas encore de date française.

Dans The Unholy Trinity, Pierce Brosnan incarne un shérif droit

dans ses bottes, tandis que Samuel L. Jackson campe un hors-la-loi énigmatique. Entre eux : un jeune homme chargé d'une mission impossible : tuer l'homme responsable de la condamnation à mort de son père. Ce triangle explosif promet tension, duel et trahison. Le casting réunit également Brandon Lessard, Veronica Ferres, Gianni Capaldi, Q'orianka Kilcher, Tim Daly, Ethan Peck, Katrina Bowden et David Arquette.

Réalisé par Richard Gray et écrit par Lee Zachariah, le film nous plonge dans le Montana des années 1870. Le pitch officiel an-

nonce une aventure mêlant vengeance, secrets enfouis et trésors oubliés : "Alors qu'il s'apprête à être pendu, Isaac Broadway confie à son fils Henry une mission folle : tuer l'homme qui l'a fait condamner à tort. Mais en arrivant dans la ville isolée de Trinity, Henry se retrouve piégé entre le shérif Gabriel Dove et un personnage trouble nommé St Christopher."

La musique est signée par le duo Marco Beltrami / Tristan Beltrami. The Unholy Trinity s'annonce comme un western à l'ancienne, entre poussière, balles perdues et conflits moraux.

30 ans après Speed, ce couple star du grand écran à nouveau réuni



Keanu Reeves et Sandra Bullock vont faire leur troisième film ensemble dans un thriller romantique à haute intensité.

Trente ans après avoir fait exploser le box-office dans Speed, avec 350,4 millions de dollars de recettes mondiales, le duo culte des années 1990 revient.

Keanu Reeves et Sandra Bullock s'apprêtent à faire leur grand retour ensemble à l'écran dans un thriller romantique actuellement en développement chez Amazon MGM Studios. L'intrigue reste encore bien gardée, mais le studio parle déjà d'un récit "à haute intensité". Le scénario est signé Noah Oppenheim, connu pour

Jackie et la série Zero Day.

Keanu Reeves et Sandra Bullock Speed 1994 20th Century Fox

L'année dernière, à l'occasion du trentième anniversaire du film avec un bus qui ne peut pas s'arrêter, Keanu Reeves et Sandra Bullock avaient fait part de leur envie de travailler à nouveau ensemble. Ce thriller - encore sans titre et sans date de sortie - semble être la bonne occasion.

D'ailleurs, il ne vient de nulle part : à l'origine du projet, le producteur Mark Gordon (déjà derrière Speed) a proposé l'idée au tandem star, qui a décidé de s'engager pleinement et de développer le film avec eux.

Rappelons qu'après Speed en 1994, Keanu Reeves et Sandra Bullock s'étaient déjà retrouvés en 2006 pour tourner une comédie romantique fantastique, Entre deux rives.

Afrique du Sud

Plus de 120 vautours meurent empoisonnés après avoir mangé la carcasse d'un éléphant



L'empoisonnement est décrit par l'agence des parcs nationaux sud-africains comme "l'un des plus graves" observé en Afrique australe "à ce jour". Plus de 120 vautours d'espèces en voie de disparition sont morts dans le célèbre parc Kruger, le plus grand parc national d'Afrique du Sud, après avoir ingéré les restes empoisonnés d'un éléphant, vraisemblablement utilisés comme appâts par des braconniers, a annoncé ce jeudi 8 mai SAN Parks. "L'ampleur de la catastrophe est saisissante: 123 vautours ont été trouvés morts sur place", indique un communiqué commun

avec la fondation Endangered Wildlife Trust. Cet empoisonnement massif a touché des vautours africains, des vautours du Cap et un vautour oricou, des espèces considérées en voie de disparition et même en danger critique d'extinction. Plus de 80 vautours secourus La carcasse du pachyderme avait été imprégnée de pesticides hautement toxiques. "Cet incident horrible s'inscrit dans une crise plus vaste qui sévit en Afrique australe: l'utilisation croissante de poisons pour le braconnage d'espèces sauvages. Les braconniers utilisent de plus en plus de toxines agricoles pour cibler des espèces de grande valeur", soulignent par ailleurs SAN Parks et Endangered Wildlife Trust. Cette méthode est de plus en plus en vogue pour cibler notamment les lions, dont les restes sont très demandés pour leur usage en médecine traditionnelle. Les équipes du parc et d'EWT ont par ailleurs secouru 84 vautours, qui ont été parfois aussi victimes d'intoxication au plomb, utilisé dans des munitions.

Si elle n'a pas participé au sauvetage, l'organisation de conservation des vautours Vulpro précise à Associated Press que cet empoisonnement intervient au début de la saison de reproduction et que de nombreux autres oiseaux qui n'ont pas été trouvés sur le site pourraient encore être affectés.

LE CAS D'EMPOISONNEMENT LE PLUS GRAVE DEPUIS 2019

Il s'agit du cas d'empoisonnement le plus grave depuis 2019, quand plus de 500 vautours en voie de disparition étaient morts au Botswana dans des circonstances similaires, a déclaré à l'AFP Gareth Tate, responsable du programme de rapaces de l'EWT. "On observe une augmentation massive du braconnage visant les lions, pour leurs restes, dont les vautours sont parfois les victimes collatérales", a expliqué Gareth Tate. Dans certains cas, ces oiseaux sont "délibérément ciblés" par les braconniers, leur présence pouvant révéler l'emplacement d'autres animaux tués, selon lui.

Etats-Unis

Une femme tuée par un alligator alors qu'elle faisait du canoë avec son mari

En Floride, une femme de 61 ans a été tuée par un alligator mardi après-midi. La victime faisait du canoë sur un lac avec son mari quand l'animal l'a attaqué. Selon l'agence Associated Press, le couple se trouvait sur le lac Kissimmee, au sud d'Orlando. Il pagayait dans une zone il y avait environ 75 cm de profondeur. « Le canoë aurait dérivé sur l'alligator, qui a été surpris », a indiqué le directeur de la Commission de conservation de la faune et de la flore de Floride. Se croyant attaqué, l'animal s'est débattu et a fait basculer le canoë. L'homme et la femme se sont retrouvés à l'eau. Le mari a tenté de repousser la bête. Malheureusement, son épouse a été attaquée, et n'a pas survécu à ses blessures. On ignore, en revanche, si l'homme a été blessé. Peu après, un alligator, suspecté d'être celui qui a tué la sexagénaire, a été capturé par un trappeur. Mais un autre a été attrapé par les enquêteurs. Au mois de mars, une attaque d'alligator avait déjà eu lieu au même endroit. Une femme avait été mordue au coude alors qu'elle faisait du kayak. Au Texas, en mai 2024, le corps d'une femme portée disparue avait été retrouvé dans la gueule d'un alligator. Plus surprenant, en avril dernier en Louisiane, un alligator a forcé le grillage d'une propriété et s'est introduit chez des habitants. La bête a été retrouvée sur la terrasse de la maison.

SOCIÉTÉ | 13

Espagne

Une femme interpellée après avoir jeté son fœtus dans une poubelle

Lanzarote (Espagne), une femme de 34 ans fait l'objet de poursuites judiciaires avoir admis s'être débarrassé de son fœtus en le jetant dans une poubelle. Pour l'heure, l'absence du corps rend impossible la détermination des circonstances exactes du drame. La justice poursuit ses investigations. C'est une affaire qui fait grand bruit aux Canaries. Le mardi 6 mai 2025, la police espagnole a annoncé l'arrestation d'une femme de 34 ans suspectée d'avoir jeté son fœtus dans une benne à ordures de Lanzarote, rapporte le média espagnol El Pais. Pour l'heure, le corps n'a pas encore pu être retrouvé. D'après nos confrères, la jeune femme s'était rendue à l'hôpital public de l'île le 21 avril, car elle souffrait d'importants saignements utérins. Les médecins du service de gynécologie avaient alors constaté qu'elle était enceinte de 34 semaines. Alertés par l'absence de signes d'accouchement médicalisé malgré cette grossesse très avancée, ils avaient immédiatement prévenu les autorités. Auditionnée par la police, la trentenaire a admis avoir accouché seule à domicile avant de placer le fœtus dans un sac plastique et de le jeter dans une benne située à proximité de son domicile selon le média El Periodico. Les forces de l'ordre, épaulées par le personnel du centre de traitement des déchets de Zonzamas, ont rapidement mené des fouilles approfondies pour tenter de retrouver le corps. En vain. D'après le média espagnol, cette absence de corps empêche toute analyse médico-légale permettant de déterminer si le fœtus était vivant ou non à la naissance. Aucun antécédent médical ni consultation durant la grossesse n'a par ailleurs été relevé. La femme n'avait pas non plus informé ses proches de son état. Présentée à un juge, elle a été remise en liberté provisoire malgré le maintien des charges qui pèsent contre elles. L'enquête se poursuit.

Un homme parcourt 500 km accroché à l'extérieur d'un TGV

Un homme est resté accroché entre deux wagons d'un TGV pendant plus de deux heures, alors que le train Paris-Barcelone filait à près de 300 km/h. Il a été retrouvé frigorifié à mi-chemin, à la gare de Valence, et a été transporté à l'hôpital de la ville. Un quadragénaire polonais a été pris en charge transi de froid après avoir voyagé de Paris à Valence en extérieur entre deux wagons de TGV, a indiqué jeudi la gendarmerie française. Monté dans le train en gare de Paris, ce Polonais né en 1983 a voyagé «entre deux wagons, sur la partie soufflet rigide, à l'extérieur» du TGV, a indiqué à l'AFP une source gendarmerie, confirmant une information de Ici Drôme Ardèche. Il a été pris en charge en gare de Valence TGV dans un état «frigorifié», a-t-on précisé. Il a été hospitalisé à Valence selon les pompiers de la Drôme. Interrogée par l'AFP, la SNCF n'a pas commenté dans l'immédiat. La distance entre Valence et la capitale est d'environ 500 km et les trajets directs en TGV s'effectuent en un peu plus de 2 heures.

Un sauteur en chute libre retrouve son téléphone intact après une chute de 4 000 mètres

Un sauteur en chute libre expérimenté a été stupéfait de retrouver son iPhone 13 Pro Max en parfait état. Le téléphone s'était en effet échappé de la poche de sa combinaison de wingsuit lors d'un saut à plus de 4 000 mètres au-dessus de Honiton, dans le Devon, au Royaume-Uni. Grâce à l'application Localiser, Casey Flay a pu localiser l'appareil jusqu'à une forêt à 6 km plus loin et n'en a pas cru ses yeux.

Kazakhstan

Un drone rappelle une femme à l'ordre pendant un défilé militaire

Une scène insolite a été filmée le 7 mai à Astana, au Kazakhstan, lorsqu'un drone s'est approché d'un appartement en hauteur pour avertir une femme, qui filmaient un défilé militaire, de fermer sa fenêtre et de reculer. Le drone a indiqué que cette mesure était nécessaire pour des raisons de sécurité alors que l'événement se déroulait en contrebas.

Crash d'un avion sanitaire au Chili L'armée retrouve les corps sans vie des six passagers

Les corps des six occupants d'un avion sanitaire qui s'est écrasé quelques minutes après son décollage mercredi autour de Santiago ont été retrouvés sans vie jeudi, ont annoncé les autorités locales. Les membres de l'armée de l'air chilienne ont retrouvé l'épave de l'avion lors d'un survol en hélicoptère et ont ensuite confirmé qu'il n'y avait aucun survivant, a indiqué le délégué du gouvernement pour la région de Santiago, Gonzalo Duran. Le contact avait été perdu avec l'appareil mercredi soir peu après son décollage en direction d'Arica, une ville de l'extrême nord du pays. Il s'est écrasé dans une zone montagneuse et difficile d'accès de la municipalité de Curacaví, à environ 40 km à l'ouest de la capitale chilienne. Six personnes, dont un patient, se trouvaient à bord.



2

- 04h53 TFou

09h05 Automoto

10h00 Téléfoot

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Grands reportages

13h50 Reportages découverte

15h10 Les Docs du week-end

16h20 Sept à huit Life

17h20 Sept à huit

18h45 Les nouveaux modèles

18h50 Petits plats en équilibre

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 TF1, rendez-vous sport

19h50 Le goût du détail

19h55 Petits plats en équilibre

20h00 Météo

20h10 Fast & Furious 9

22h45 Ceux qui veulent ma mort

00h00 10 sur 10, combien tu te mets ?

01h10 Programmes de la nuit
- 09h30 Le jour du Seigneur

10h00 Messe

10h55 Parole inattendue

11h00 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal

12h00 Journal

12h20 13h15, le dimanche...

13h15 C'est bon à savoir

13h20 13h15, le dimanche...

14h15 Affaires sensibles

15h10 Un dimanche à la campagne

17h05 Les enfants de la télé

18h10 Les Enfants de la télé, la suite

18h55 Journal

19h00 Journal

19h30 20h30, le dimanche

20h00 Journal Météo Climat

20h05 Oh ! Biz'Art

20h10 Le grand bain

22h10 Beau geste

00h30 Qui restera dans la lumière ?



3

- 08h29 L'Amour ouf

11h04 L'Amour ouf : Histoire d'un succès fou

11h33 Fleur bleue

11h37 La boîte à questions

11h45 Viendez au Groland

12h16 La grille Moto

12h57 Moto GP : Grand Prix de France

13h46 Moto : Le podium

14h10 Lyon / Dijon

16h15 The Match

16h30 Liverpool / Arsenal

18h25 The Match

18h29 Canal Football Club

19h26 Canal Rugby Club

20h03 Avant-match Top 14

20h05 Montpellier / Bordeaux-Bègles

22h02 Canal Rugby Club le débrief

22h23 Saturday Night Live

00h07 Les Snuls, de toute façon, dans vingt minutes, vous aurez tout oublié
- 10h10 Dimanche en politique dans votre région

10h40 Dimanche en politique

11h30 Dans le rétro

11h42 ICI 12/13

11h55 Dans votre région

12h30 Vivement dimanche

14h15 Cyclisme : Tro Bro Leon

16h20 La p'tite librairie

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h55 Le journal des talents

18h04 Le pitch cinéma

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal

18h53 Dans le rétro

19h05 Stade 2

20h05 McDonald & Dodds

21h35 McDonald & Dodds

23h15 Les ouvertures de Tchaïkovski

00h45 50 ans de Numéro Un - Les Carpentier

02h55 La p'tite librairie



- 05h00 M6 Kid

05h50 Scènes de ménages

06h30 M6 Boutique

09h20 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h30 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Un jour, un doc week-end

13h10 Un jour, un doc week-end

14h05 Un jour, un doc week-end

15h10 Un jour, un doc week-end

16h10 66 minutes

17h40 66 minutes : grand format

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h25 E=M6

20h10 Capital

22h15 Enquête exclusive

23h15 Et si on se rencontrait ?

00h15 Et si on se rencontrait ?

01h20 Et si on se rencontrait ?

02h15 Programmes de la nuit
- 09h25 Agustina, la cowgirl de la pampa

10h10 Cuisines des terroirs

10h40 Vivre avec les volcans

11h35 Vivre avec les volcans

12h30 Little Big Man

14h45 Les mystères de Santorin

16h15 Des volcans et des hommes

16h50 Libres comme l'art : Peintres américaines des années 1950

17h45 Emily Pogorelc interprète Mozart : Festival de Salzbourg 2024

18h30 Karambolage

18h45 Arte journal

19h05 Jean Rochefort, l'irrésistible

20h00 Le vent de la plaine

22h00 Call me Kate : Katharine Hepburn, une actrice de légende

23h00 Le lithium en Europe : Vers une exploitation durable ?

23h55 Court-circuit

00h55 Que te vaya bonito, Rico

01h30 Léonard de Vinci

TÉLÉVISION

15



Votre soirée

3

20h10

MCDONALD & DODDS



McDonald et Dodds prennent en charge deux enquêtes criminelles apparemment sans connexion. D'abord, le décès de la journaliste d'investigation Susie Green, victime d'un choc anaphylactique provoqué par des traces de noix dans son rouge à lèvres manipulé. La fille de la victime, Lola Baker, se retrouve en détention après que Nevis McLintock, jardinier de Susie, témoigne l'avoir aperçue fouiller les effets personnels de sa mère. Le jour suivant, les enquêteurs s'attaquent au meurtre d'Ann Hegarty, abattue dans son appartement, et découvrent sa véritable identité : Ann Holgate, portée disparue trente-huit ans auparavant.



20h10

FAST & FURIOUS 9



En 1989, Dom et Jakob Toretto assistent impuissants à la mort de leur père, lors d'une course automobile. Plus de trente ans plus tard, Dom, qui vit au calme, à la campagne, avec Letty et leur fille, ne veut plus entendre parler d'action. Pourtant, quand ses amis viennent le voir avec une mauvaise nouvelle, il accepte de sortir de sa retraite. En effet, l'avion de Mr. Nobody a été frappé en plein vol alors qu'il escortait Cipher, la dangereuse criminelle qu'ils avaient arrêtée quelque temps plus tôt. Dominic et ses amis se rendent sur les lieux du crash, où ils se retrouvent immédiatement sous le feu des armes.

2

22h24

LE GRAND BAIN



Après deux ans de congé maladie pour dépression, Bertrand, 40 ans, marié et père de famille, se retrouve au chômage. Il rejoint une équipe de natation synchronisée masculine coachée par Delphine, une ancienne championne de la discipline. Cette équipe est composée notamment de Laurent, manager colérique, Marcus, PDG d'une entreprise en faillite, Simon rocker raté. Bertrand y découvre la solidarité et l'amitié, mais sa nouvelle activité suscite l'incompréhension, voire les moqueries de son entourage. Bertrand et son équipe font un pari fou : participer aux championnats du monde de la discipline qui ont lieu en Norvège.



ORAN

24|16

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h01
19h57
83%
11 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

21-12
25-10
25-14
35-20
24-17
30-18

Conflit au Soudan

Près de 13 millions de déplacés dont 4 millions de réfugiés dans les pays voisins en deux ans

Le conflit au Soudan a provoqué le déplacement de près de 13 millions de personnes, y compris environ quatre millions de réfugiés, dont la majorité sont des femmes et des enfants, dans les pays voisins, ont indiqué jeudi des agences humanitaires des Nations Unies. Si l’Egypte (1,5 million de réfugiés) et le Soudan du Sud (1,1 million de réfugiés et de Sud-Soudanais rapatriés) sont les premières destinations des civils fuyant le conflit et franchissant les frontières soudanaises, le Tchad a connu ces dernières semaines un nouvel afflux de personnes déplacées de force. Près de 20.000 personnes sont arrivées dans ce pays d’Afrique centrale rien qu’au cours des deux dernières semaines. L’escalade des affrontements à El Fasher, dans le Darfour du Nord (ouest du Soudan), a déclenché d’importantes vagues de déplacements, avec l’arrivée d’une moyenne quotidienne de 2.000 femmes et enfants réfugiés dans la région frontalière de Tiné, au début du mois de mai. "Parmi eux, des enfants non accompagnés et blessés", a détaillé, dans son dernier rapport, l’Agence de l’ONU pour les réfugiés (HCR). Ces nouveaux déplacements font suite à de violentes attaques perpétrées par des groupes armés dans le Darfour du Nord, où des assauts contre des camps de déplacés, notamment à Zamzam et Abou Shouk, ainsi que dans la ville d’El Fasher, ont semé la terreur.

Fès (Maroc)

09 morts dans l’effondrement d’un immeuble



Neuf personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi à vendredi dans l’effondrement d’un immeuble résidentiel dans un quartier de Fès, au nord du Maroc, ont rapporté des médias. «Neuf personnes ont perdu la vie et 7 autres ont été blessées, certaines grièvement, à la suite de l’effondrement d’un immeuble résidentiel de plusieurs étages dans le quartier Al-Hassani, dans la ville de Fès», ont indiqué ces médias. L’immeuble «figurait sur la liste des bâtiments menaçant de s’effondrer et avait fait l’objet d’un ordre d’évacuation adressé à ses occupants», a-t-on ajouté. En février 2024, 5 personnes avaient été tuées dans l’effondrement d’une maison dans la vieille ville de Fès. En 2016, en l’espace d’une semaine, 2 enfants avaient péri dans l’effondrement d’une maison à Marrakech (ouest) tandis qu’à Casablanca (nord-ouest), l’effondrement d’un immeuble de 4 étages avait fait 4 morts et 24 blessés.

Palestine

L’ONU met en garde contre une autre «Nakba»

L’ONU met en garde contre «une autre Nakba» en Palestine averti vendredi un comité ad hoc des Nations Unies. Le monde pourrait être témoin d’une «autre Nakba» dans les Territoires palestiniens occupés, a averti vendredi un comité ad hoc des Nations Unies, en référence à l’expulsion d’environ 800 000 Palestiniens de leurs terres par l’entité sioniste en 1948, dans un contexte marqué par une multiplication des crimes de l’occupation. L’entité sioniste «continue d’infliger des souffrances inimaginables aux personnes vivant sous son occupation», tout en étendant rapidement la spoliation des terres dans le cadre de ses aspirations coloniales plus larges, a averti le Comité spécial de l’ONU chargé d’enquêter sur les pratiques sionistes affectant les droits humains des Palestiniens, dans un rapport publié à l’approche du 77e anniversaire de la Nakba (le 15 mai). «Ce à quoi nous assistons pourrait très bien être une autre Nakba», a jugé ce Comité dans un rapport, après avoir effectué une mission de terrain en Jordanie, soulignant que l’objectif d’une expansion coloniale «plus importante» est clairement la priorité de l’entité sionis-



te. Ce comité a été créé par l’Assemblée générale de l’ONU (AGNU) en décembre 1968. Il comprend les représentants permanents du Sri Lanka, de Malaisie et du Sénégal auprès des Nations Unies à New York. «Les “opérations de sécurité” servent d’écran de fumée pour l’accaparement rapide des terres, les déplacements massifs, la dépossession, les démolitions, les expulsions forcées et le nettoyage ethnique, afin de rem-

placer les communautés palestiniennes par des colons juifs», affirme encore le document. La «Nakba», qui signifie «grande catastrophe» ou «tragédie», fut pour les Palestiniens la création de l’entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine, entraînant l’exil d’environ 800 000 Palestiniens – dont le nombre, avec leurs descendants, dépasse aujourd’hui 6 millions – contraints de se réfugier dans des pays voisins.

Mali

Les partis reportent leur rassemblement et dénoncent les menaces des putschistes

Les partis politiques engagés pour la défense de la Constitution malienne ont annoncé le report à "une très prochaine date" de leur mouvement de contestation populaire, initialement prévu ce vendredi à Bamako pour exiger de la junte militaire au pouvoir notamment l’annulation du décret portant suspension de leurs activités, dénonçant "des appels à la violence" et des menaces proférés par les putschistes. Dans un communiqué repris par des médias, le Collectif des partis politiques pour la Constitution a annoncé "le report à une très prochaine date du meeting initialement prévu pour ce vendredi 9 mai courant au monument de l’indépendance de Bamako". Ce report s’explique, souligne le communiqué, par "des manœuvres corroborées, entre autres, par les multiples appels à la violence, les menaces et les insultes proférés sur les réseaux sociaux par deux membres du Conseil national de transition (CNT) qui, par lâcheté, se sont finalement cachés (et) la diffusion sur les mêmes réseaux d’une fausse demande antidatée pour la tenue d’un autre rassemblement, aux mêmes heures et lieu (que celui des partis), attribuée à des inconnus se faisant appeler «Jeunes leaders»". "Les partis politiques pour la Constitution, conscients de leur responsabilité envers la vie humaine, rejettent toute forme de violence et de tueries planifiées", a indiqué le document avant d’ajouter que les partis "continuent à s’opposer fermement aux violations de la Constitution et aux mesures liberticides et antidémocratiques", qu’ils ont d’ailleurs soumises en urgence à la justice dont ils attendent, "en toute confiance", les décisions. La coalition



d’opposition, regroupant une centaine de partis, exhorte, en outre, "les Maliens de l’intérieur comme de l’extérieur à rester mobilisés et à l’écoute des prochains mots d’ordre". Le chef de la junte malienne, le général Assimi Goïta, avait décidé, mercredi dernier, de suspendre "jusqu’à nouvel ordre" les activités des partis politiques et des associations à caractère politique sur toute l’étendue du territoire, selon un décret présidentiel lu à la télévision nationale. Le Collectif des partis politiques pour la Constitution (regroupant une centaine de partis et de mouvements politiques maliens) a annoncé, jeudi, avoir engagé une procédure judiciaire en urgence pour exiger l’annulation de ce

décret, à l’origine de la grave crise politique qui secoue le Mali. Pour rappel, une coalition d’une centaine de partis s’est formée pour "exiger la fin effective de la transition politico-militaire au plus tard le 31 décembre 2025" et appeler "à la mise en place d’un calendrier de retour rapide à l’ordre constitutionnel" au Mali. Cette nouvelle coalition a réussi à mobiliser plusieurs centaines de personnes lors d’une manifestation samedi dernier à Bamako lors de laquelle les protestataires ont réclamé "la liberté, la démocratie" et "des élections" alors que les putschistes ont manqué à leur engagement de transférer le pouvoir aux civils en mars 2024, après deux coups d’Etat militaires en 2020 et 2021.